

La Révolution prolétarienne

REVUE BIMENSUELLE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

DANS CE NUMÉRO :

L'INTERNATIONALE COMMUNISTE ET LE SYNDICALISME

par Jean BARRUÉ

Sommes-nous à la veille de l'unité ?

par F. CHARBIT

La brochure de Digat : « Pour l'Unité syndicale »

par P. MONATTE

Réponse à Charles Laurent

par R. HAGNAUER

Les événements de Brest (6 et 7 août 1935)

par UN TÉMOIN

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois 10 fr.
Six mois 20 »
Un an 40 »

EXTERIEUR

Trois mois 13 fr.
Six mois 26 »
Un an 50 »

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction et l'Adminis-
tration à la *Révolution Prolétarienne*
54, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e

PERMANENCE :

Tous les soirs, de 18 à 19 heures

Téléph. : **BOTZaris 21-02**

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS

notre compte chèques postaux :
Révolution Prolétarienne 734-99 Paris

SOMMAIRE DU N° 206

(10 Septembre 1935)

L'INTERNATIONALE COMMUNISTE ET LE
SYNDICALISME J. BARRUÉ.

Parmi nos lettres

Après Saint-Denis — « Un démenti formel et
total ».
Sommes-nous à la veille de l'unité ? F. CHARBIT.

A travers les livres

Léon DIGAT (Pour l'Unité syndicale) P. MONATTE.
Réponse à Charles Laurent R. HAGNAUER.
Les événements de Brest (6-7 août 1935) UN TÉMOIN.

Le syndicalisme en danger

Réponse à notre enquête de E. POUSSEL.
Trois communistes parisiens répondent à une
mise en garde de *l'Humanité* R. CLAIR.
R. FYOT.
JULIEN.
Le Congrès de l'U. D. de la Marne R. COCHINARD.

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndi-
cale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et
d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière
de la collaboration gouvernementale, l'autre de
l'ornière de la collaboration politique, pour les
ramener dans la voie de l'indépendance syndi-
cale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats
l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de
secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant
le maximum d'action commune contre le patronat
et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndi-
cale en procédant à l'examen des problèmes
pratiques et théoriques posés devant le mouve-
ment ouvrier, et en préconisant la formation de
Cercles d'études syndicales ;

5° De maintenir vivant le précepte de la Pre-
mière Internationale, d'après lequel l'émancipa-
tion des travailleurs ne sera l'œuvre que des
travailleurs eux-mêmes.

Collection de la « Révolution Prolétarienne »

PRÉCIS DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

par J. F. HERRABIN
traduit de l'anglais par J. PÉRA
(45 CARTES)

Prix : 9 francs QUATRIÈME MILLE

DEUX ANS D'INDOCHINE

UN FLEUVE DE SANG

UNE BROCHURE

« Cette brochure est parfaite. »
Andrée VIOLLIS.

Prix : UN franc

Expédiés franco contre un mandat en-
voyé à notre compte de chèques postaux :
Révolution Prolétarienne, 54, rue du Châ-
teau-d'Eau, Paris-10^e (Compte n° 734-99
Paris).

LES RÉSOLUTIONS DES QUATRE PREMIERS CONGRÈS DE L'I. C.

L'INTERNATIONALE COMMUNISTE ET LE SYNDICALISME

On ne peut que féliciter la Librairie du Travail d'avoir publié en un volume commode à consulter les *Manifestes, Thèses et Résolutions des quatre premiers congrès de l'Internationale communiste* (1). A l'heure où la Troisième Internationale, de tournant en tournant, d'abandon en abandon, est morte moralement et n'est plus que l'instrument de la diplomatie russe, il serait nécessaire et sans doute opportun de dresser son bilan.

Je me bornerai à étudier son attitude à l'égard du syndicalisme. Il ne s'agit pas seulement de rappeler la pensée des communistes orthodoxes qui, en dépit des « tournants », des pirouettes, n'ont peut-être pas changé beaucoup quant au fond. Je songe aussi, et même plus particulièrement, à ces multiples sectes communistes, à ces états-majors sans troupes, qui, chassés de la communion des fidèles, promènent partout où ils pressentent un auditoire complaisant leur nostalgie d'un « vrai parti communiste » et leur attachement indéfectible à la doctrine des quatre premiers congrès de l'Internationale communiste. Pour eux, les documents publiés par la Librairie du Travail sont « *la base du marxisme-léninisme contemporain* ». Leur rêve c'est de créer ce parti idéal et cette Quatrième Internationale qui reprendra l'œuvre interrompue en 1923.

On peut se demander si ces sectes s'accorderont, si ces chefs en puissance — dont certains ont un passé peu prometteur — ne se dévoreront pas; mais ce qu'on ne peut nier, surtout après la conférence récente de Saint-Denis, c'est leur aptitude à tenir la tribune et à exposer, dans un jargon qui m'a rajeuni de dix ans, leurs conceptions sur « le rôle du parti ». Comme les malheurs des temps amènent ces sectes à fréquenter les syndicalistes révolutionnaires pour trouver audience, il est peut-être bon de mettre au point leurs conceptions sur « le rôle du syndicalisme ». Je ne le ferai qu'à l'aide des textes sacrés tirés des quatre premiers congrès.

Le lecteur verra peut-être qu'il est un peu simpliste de dire : « Tout le mal fait au syndicalisme vient d'une mauvaise application, mécanique et sectaire, des thèses de l'Internationale ». Le mal vient de plus loin. L'application des thèses fut peut-être faite par d'incurables crétins, mais les thèses sont là, les textes sont précis et si l'ordonnance est mauvaise, je me soucie peu de savoir si le pharmacien qui l'exécutera est un as de première classe ou un vulgaire potard!

Le Parti au-dessus de tout

Les camarades membres d'un parti politique peuvent, quant à leur attitude vis-à-vis du syndicalisme, se diviser en trois catégories. Les uns — le plus petit nombre! — pensent que le syndicat représente la cellule essentielle du mouvement ouvrier. Fontaine exprimait cela dans le bulletin du S.N. du Rhône en disant que sa carte confédérale renfermait toutes les autres... D'autres, attribuant au parti et au syndicat des rôles différents mais d'égale importance, sont partisans de l'indépendance orga-

nique du syndicalisme et laissent à l'avenir le soin de décider. D'autres, enfin, estiment que le parti est un « instrument irremplaçable » dont le syndicalisme doit se faire l'auxiliaire. La Troisième Internationale devait rajeunir ce guesdisme ranci et propager avec succès la thèse du parti « au-dessus de tout ». Quel parti? Le parti idéal, celui qui est encore à créer et que voici superbement défini :

« *Le parti communiste, s'il est véritablement l'avant-garde de la classe révolutionnaire, s'il s'assimile tous ses meilleurs représentants, s'il est composé de communistes conscients et dévoués, éclairés et éprouvés par l'expérience d'une longue lutte révolutionnaire, s'il a su se lier indissolublement à toute l'existence de la classe ouvrière et par son intermédiaire à celle de toute la masse exploitée et leur inspirer une pleine confiance, ce parti seul est capable de diriger le prolétariat dans la lutte finale la plus acharnée contre toutes les forces du capitalisme* » (2^e congrès, p. 43).

Tout le tragique du débat résulte du fait suivant : faire appliquer par des partis « ordinaires » les tâches d'un parti « idéal »...

Et ce parti doit tout absorber, tout diriger, de façon systématique :

« *La même lutte des classes exige aussi la centralisation et la direction unique des diverses formes du mouvement prolétarien (syndicats, coopératives, comités d'usines, enseignement, élections, etc.). Le centre organisateur et dirigeant ne peut être qu'un parti politique... Cela ne peut-être réalisé sans un appareil politique centralisé, c'est-à-dire en dehors d'un parti politique... Le prolétariat doit en venir à l'insurrection armée. Celui qui a compris cela doit aussi comprendre qu'un parti politique organisé est nécessaire et que d'informes Unions ouvrières ne peuvent pas en tenir lieu.* » (2^e congrès, p. 50).

« *Le travail dans les soviets, de même que dans les syndicats d'industrie devenus révolutionnaires, doit être invariablement et systématiquement dirigé par le parti du prolétariat, c'est-à-dire par le parti communiste. Avant-garde organisée de la classe ouvrière, le parti communiste répond également aux besoins économiques, politiques et spirituels de la classe ouvrière tout entière. Il doit être l'âme des syndicats et des soviets, ainsi que de toutes les autres formes d'organisation prolétarienne* (2^e congrès, p. 51).

Donc, aucune équivoque. Les syndicalistes révolutionnaires qui « *ne remarquent pas qu'une classe ouvrière sans parti politique est un corps sans tête* » sont proprement exécutés. Leur point de vue est « réactionnaire »...

Et si dans une organisation apolitique se constitue un noyau communiste, « *il doit être strictement subordonné au parti dans son entier* » (2^e congrès, p. 52).

Le troisième congrès revient, en termes très clairs, sur cette question du rôle dirigeant et de la direction unique :

« *Pendant la généralisation et l'intensification des luttes, il sera nécessaire de créer des organes uniques de direction. Au cas où dans certains syndicats le comité de grève bureaucratique viendrait à manquer à sa tâche, il faudra que les commu-*

(1) Un volume. 25 francs. En vente à la Librairie du Travail, 17, r. de Sambre-et-Meuse, Paris (X^e).

nistes obtiennent à temps, en exerçant la pression nécessaire, le remplacement de ces bureaucrates par des communistes qui assureront la direction ferme et décidée de cette lutte. Dès qu'on aura réussi à combiner plusieurs combats, il faudra instituer une direction commune pour l'ensemble de l'action et là les communistes devront autant que possible dominer. Cette unité de direction peut facilement être obtenue si une préparation appropriée est faite par la fraction communiste dans les syndicats, etc. » (3^e congrès, p. 117).

L'appareil du parti dirige tout et ses décisions ou opinions sont transmises par les membres du parti. Ceux-ci peuvent être appelés à discuter, mais après discussion l'obéissance doit être stricte. Le mot d'ordre du parti est sacré. La question ne se pose même pas de savoir s'il peut entrer en balance avec un autre mot d'ordre, syndical par exemple. Qu'on en juge par cette citation un peu longue, je m'en excuse :

« Les membres du parti doivent dans leur action publique agir toujours en membres disciplinés d'une organisation combattante. Lorsque des divergences d'opinion se produisent sur la manière la plus correcte d'agir, on doit décider sur ces divergences autant que possible avant l'action, au sein des organisations du parti et n'agir qu'après avoir pris cette décision. Afin que toute décision du parti soit appliquée avec énergie..., il faut appeler autant que possible les masses du parti à la discussion et à la décision des différentes questions. Les organisations et les instances du parti ont le devoir de décider si, sous quelle forme et dans quelle mesure, telle ou telle question peut être discutée par les différents camarades devant l'opinion publique du parti (dans la presse, dans les brochures). Mais même si cette décision de l'organisation ou de la direction du parti est erronée selon l'avis de certains membres, ceux-ci ne doivent jamais oublier dans leur action publique que la pire infraction disciplinaire et la faute la plus grave qu'on puisse commettre pendant la lutte, c'est de rompre l'unité de front commun ou même de l'affaiblir. C'est le devoir suprême de tout membre du parti de défendre contre tous l'Internationale communiste » (3^e congrès, p. 121).

Quel sera donc le rôle des syndicats ? Très simple : soutenir le parti. Les voilà bien « les organisations auxiliaires » ! Envisageant les syndicats avant, pendant et après la conquête du pouvoir, le troisième congrès déclare en effet :

« Pendant ces trois stades de la lutte du prolétariat, les syndicats doivent soutenir leur avant-garde : le parti communiste, qui dirige la lutte prolétarienne dans toutes ses étapes. A cet effet, les communistes et les éléments sympathisants doivent constituer à l'intérieur des syndicats des groupements communistes entièrement subordonnés au parti communiste dans son ensemble » (3^e congrès, p. 130).

Ce dernier texte est d'une parfaite limpidité. Il enlève toute illusion... si on pouvait encore en avoir. Et il pose le problème de la « pénétration communiste » en des termes qui se passent de commentaires.

Le noyautage et la manière de s'en servir

Il est bien évident que le parti ne peut exercer ce rôle dirigeant que dans la mesure où les syndicats sont acquis à cette conception. Le rôle dirigeant ne se proclame pas (comme en France!), il se conquiert. La conquête des syndicats, organisations

de masse susceptibles d'être récalcitrantes, est donc une tâche essentielle. La 9^e des 21 conditions d'admission des partis dans l'Internationale communiste est ainsi rédigée :

« Tout parti désireux d'appartenir à l'Internationale communiste doit poursuivre une propagande persévérante et systématique au sein des syndicats, coopératives et autres organisations des masses ouvrières. Des noyaux communistes devront être formés dont le travail opiniâtre et constant conquerra les syndicats au communisme. Leur devoir sera de révéler à tout instant la trahison des social-patriotes et les hésitations du centre. Ces noyaux communistes doivent être complètement subordonnés à l'ensemble du parti » (2^e congrès, p. 40).

Et le même deuxième congrès, dans les *Tâches principales de l'Internationale communiste* insiste sur cette nécessité de la création de noyaux communistes. Le quatrième congrès affirme encore plus clairement « le droit au noyautage ».

« Les communistes ne peuvent, au nom de principes abstraits anarcho-syndicalistes, abandonner leur droit à organiser des noyaux au sein des syndicats, quelle que puisse être l'orientation de ces derniers. Ce droit, personne ne peut le leur enlever » (4^e congrès, p. 171).

Une telle tactique est, je me hâte de le dire, opposée à toute scission. On noyauté des organisations de masse pour les conquérir et non pour isoler de petits groupes sans influence. Je renvoie à ce sujet à la résolution du deuxième congrès sur le mouvement syndical (p. 54) : la scission n'est envisagée que « déterminée par les violences excessives de la bureaucratie professionnelle » ou « si, pour les éviter, il était nécessaire d'abandonner le travail révolutionnaire ». La théorie du noyautage n'est pas scissionniste en soi. Mais, hélas ! la pratique est loin de la théorie et la C.G.T.U. a vécu cruellement l'expérience des fractions. On pourra objecter que la théorie a reçu une mauvaise application : je doute, pour ma part, qu'elle puisse attirer à autre chose qu'à la désagrégation du mouvement syndical.

Une des tâches essentielles des noyaux communistes doit être de détacher les troupes des chefs réformistes. C'est la théorie fameuse du « démasquage ». Le troisième congrès la formule ainsi :

« Le seul moyen sûr et victorieux de les combattre consiste à détacher d'eux leurs adeptes et à montrer aux ouvriers l'aveugle service d'esclaves que leurs chefs social-trahisseurs rendent au capitalisme. On doit donc, autant que possible, mettre ces chefs dans une situation où ils seront obligés de se démasquer, et les attaquer, après ces préparatifs, de la façon la plus énergique... On peut le faire en soumettant des propositions, des motions ou par des discours formulés tout à fait simplement » (3^e congrès, p. 113).

Cette tactique a empoisonné toutes les tentatives de front unique et d'unité d'action. Elle a permis de crier mille fois à la manœuvre. Elle a, en fait, dans bien des cas, contribué à rendre les troupes davantage solidaires des chefs réformistes. Voilà une tactique que les fondateurs zélés de la Quatrième Internationale feront bien de modifier, car sa faillite n'a été que trop certaine!...

Les noyaux et fractions doivent faire une répétition générale de l'assemblée du syndicat : les communistes disciplinés opérant d'après un plan soigneusement arrêté n'auront aucune peine pour manœuvrer une réunion et dégager une majorité favorable :

« Les fractions et les groupes d'ouvriers doivent soigneusement se préparer d'avance à la participa-

tion des communistes aux assemblées et aux conférences des organisations syndicales. On doit, par exemple, élaborer ses propres propositions, choisir ses rapporteurs et les orateurs pour les défendre, proposer comme candidats des camarades capables, expérimentés et énergiques... Lorsqu'il s'agit d'assemblées ouvrières générales arrangées par les communistes mêmes, les groupes ouvriers communistes doivent en aussi grand nombre que possible, tant avant qu'au cours des assemblées, agir d'après un plan unique, afin d'être sûrs de profiter amplement de ces assemblées au point de vue organisation » (3^e congrès, p. 114).

Voilà donc les noyaux créés, pourvus d'une tactique, d'un plan de travail, et lancés à la conquête des syndicats. Cette conquête pourra s'effectuer, selon la formule consacrée, par le libre jeu de la démocratie syndicale, si on peut encore parler de démocratie sous le régime des fractions. Ou bien les fractions profiteront d'un mouvement pour « vider » la direction syndicale et lui substituer une direction soumise au parti :

« Si le mouvement a pris surtout un caractère syndical, il faut avant tout s'appliquer à augmenter notre influence dans les syndicats, en prescrivant à nos fractions communistes de s'attaquer, après bonne préparation, directement à la direction syndicale locale, pour, ou bien la renverser, ou bien la contraindre à mener la lutte organisée sur la base des mots d'ordre de notre parti... La nouvelle direction, ainsi consolidée sous l'influence communiste, gagne, par cette concentration des groupes actifs du prolétariat organisé, une nouvelle force d'attaque, qui doit être utilisée à son tour pour pousser en avant la direction des partis socialistes et des syndicats, ou tout au moins pour les anéantir désormais aussi organiquement » (3^e congrès, p. 116).

Subordonner ou détruire : telle est la fin que poursuivent les fractions. L'expérience française a montré que trop souvent le parti, par cette tactique, n'est arrivé qu'à vider les organisations, à dégoûter les syndiqués. Certes, on a vu le parti au-dessus de tout, mais il ne dominait que des ruines.

J'arrête là cette courte analyse du noyautage. Il serait trop facile de citer des textes d'origine « française » et postérieurs à novembre 1922, date du quatrième congrès de l'Internationale. Mais, encore une fois, je veux simplement prouver que l'essentiel des doctrines et tactiques dont le syndicalisme révolutionnaire a tant souffert se trouve dans les vénérées résolutions des quatre premiers congrès.

Les liaisons organiques

Voilà les syndicats acquis à l'influence communiste. Il ne peut être question de les abandonner nationalement et internationalement : sous la ferme direction du parti communiste, ils seraient bien capables de retourner à leur vomissement ! Dans l'esprit du deuxième congrès, il s'agissait bel et bien de l'adhésion des syndicats à l'Internationale communiste. La 10^e condition d'admission des partis à l'I.C. s'exprime ainsi :

« Tout parti appartenant à l'I.C. a pour devoir de combattre avec énergie et ténacité l'Internationale des syndicats jaunes fondée à Amsterdam. Il doit répandre avec ténacité au sein des syndicats ouvriers l'idée de la nécessité de la rupture avec l'Internationale jaune d'Amsterdam. Il doit, par contre, concourir de tout son pouvoir à l'union internationale des syndicats rouges adhérant à l'Internationale communiste » (2^e congrès, p. 40).

Et le deuxième congrès ajoute : « L'Internatio-

nale organisera une section internationale des syndicats rouges qui se placent sur le terrain du communisme » (2^e congrès, p. 52).

Le troisième congrès ne parle plus d'adhésion. Il dresse le programme d'action de l'Internationale syndicale rouge et « le propose à l'attention » de son premier congrès. L'Internationale communiste, en définissant la liaison organique, tient bien à préciser que, dans ces sortes d'unions, c'est elle qui porte culotte :

« L'Internationale communiste doit inspirer et coordonner l'action et les combats de toutes les organisations prolétariennes, aussi bien professionnelles, coopératives, soviétistes, éducatives, etc., que strictement politiques... Pour insuffler l'esprit révolutionnaire dans le mouvement professionnel de chaque pays, pour exécuter loyalement leur nouvelle tâche révolutionnaire, les syndicats rouges de chaque pays seront obligés de travailler la main dans la main, en contact étroit, avec le parti communiste de ce même pays, et l'Internationale syndicale rouge devra, dans chaque pays, coordonner son action avec celle de l'Internationale communiste » (3^e congrès, p. 132).

Et pour réaliser cette coordination, le troisième congrès propose « une représentation mutuelle permanente de trois membres de l'I.C. dans le Comité exécutif de l'I.S.R. et inversement. » Le quatrième congrès, revenant sur cette question, devait charger l'Exécutif « d'élaborer, d'accord avec la direction centrale du Profintern, les formes de la liaison réciproque entre l'I.C. et le Profintern. »

A maintes reprises, les 3^e et 4^e congrès insistent sur cette « union et collaboration étroite » des syndicats et du parti, proclament que « la liaison organique entre les partis communistes et les syndicats ouvriers constitue la condition préalable du succès dans la lutte contre le capitalisme. »

Ne soyons pas dupes des mots : la formule idyllique de « la main dans la main » signifie en fait — tous les textes précédents sont formels — subordination stricte du syndicalisme au parti. Le parti est l'animateur, le guide, les syndicats doivent le « soutenir » : il ne peut être question d'une alliance permanente sur pied d'égalité.

Certains camarades ont voulu depuis distinguer entre l'indépendance idéologique du syndicalisme (impossible et ridicule, paraît-il) et son indépendance organique. Les thèses des quatre premiers congrès leur montrent nettement que l'infiltration idéologique n'a de sens que si elle prépare la liaison organique, en bon français la subordination. Reconnaissons au moins aux fondateurs de l'I.C. le mérite d'une logique implacable : le parti, organisme supérieur, en présence du syndicalisme, réagit suivant ce processus : pénétrer, conquérir, subordonner. La thèse fondamentale du « parti au-dessus de tout » conditionne tout le reste et contient en germe la domestication du syndicalisme.

On ne prend pas les mouches avec du vinaigre...

Pour réaliser effectivement la suprématie du parti, l'Internationale communiste se heurtait dans certains pays, en France notamment, à de solides traditions syndicalistes révolutionnaires. Au cours des résolutions des quatre premiers congrès, on trouve, de-ci de-là, une critique du syndicalisme révolutionnaire. Elle est extrêmement faible : il semble que l'I.C. n'ait pas attaché grande importance à ce « péché », à ce « préjugé », considéré par elle comme une maladie de jeunesse qu'une bonne

cure communiste allait rapidement guérir. Le syndicalisme révolutionnaire se trouve à plusieurs reprises exécuté en quelques lignes non sans légèreté. Les mêmes termes de « neutre » et « apolitique » sont maintes fois employés pour caractériser à la fois le syndicalisme des chefs réformistes et le syndicalisme révolutionnaire de la Charte d'Amiens.

Position confuse, fausse, absence de direction claire : voilà un jugement au moins rapide.

Il convenait de conquérir ces éléments syndicalistes, fût-ce au prix de concessions d'ailleurs de pure forme.

« Il est nécessaire, dit le premier congrès, de réaliser un bloc avec ces éléments du mouvement ouvrier révolutionnaire qui, bien qu'ils n'aient pas appartenu auparavant au parti socialiste, se placent maintenant en tout et pour tout sur le terrain de la dictature prolétarienne sous sa forme soviétiste, c'est-à-dire avec les éléments correspondants du syndicalisme » (1^{er} congrès, p. 21).

Et le troisième congrès insiste :

« La fusion du groupement syndicaliste révolutionnaire avec l'organisation communiste dans son ensemble est une condition nécessaire et indispensable de toute lutte sérieuse du prolétariat français » (3^e congrès, p. 98).

Il s'agissait donc de persuader d'abord et d'absorber ensuite. Fort sagement, le troisième congrès précisait que cet objectif ne pourrait être atteint que dans la mesure où le parti communiste, à la hauteur de sa tâche, deviendrait « un centre d'attraction pour les syndicalistes révolutionnaires ».

Qu'on ne croie pas d'ailleurs à des ménagements de l'I.C. à l'égard du syndicalisme révolutionnaire ! Il s'agissait de ménager les syndicalistes révolutionnaires en tant que fraction utile du mouvement ouvrier, ce qui est tout à fait différent. Écoutons encore le troisième congrès :

« La position confuse et fautive de ces éléments syndicalistes révolutionnaires implique le plus grand danger pour le mouvement... Les syndicalistes révolutionnaires français n'auront pas de ligne de conduite ferme tant que le parti communiste n'en aura pas non plus. Le parti communiste français doit s'appliquer à amener une collaboration amicale avec les meilleurs éléments du syndicalisme révolutionnaire... De la façon la plus amicale, mais aussi la plus résolue, le parti doit souligner les défauts de l'attitude du syndicalisme révolutionnaire » (3^e congrès, p. 131).

Et plus loin :

« Il importe nécessairement de collaborer avec les meilleurs éléments des I.W.W., mais cette collaboration n'exclut pas la lutte contre leurs préjugés. »

En somme, enveloppement savant ou, pour employer une formule... aussi périmée que ce pauvre syndicalisme révolutionnaire : la main de fer dans le gant de velours. Ne nous indignons pas ! Depuis, on a connu mieux avec les descendants dégénérés et mal embouchés des bolcheviks de 1919-1922...

Les conseils de prudence abondent dans la littérature des quatre premiers congrès. On songe malgré soi au conseil humoristique : le tout n'est pas de la connaître, c'est de savoir la pratiquer... Là-dessus je suis d'accord avec toutes les petites sectes exclues (1) ; les descendants dont je parlais à l'instant ont, eux, employé la trique et ils ont tout

(1) On éprouve, cependant, quelque stupeur à voir condamner par certains les méthodes brutales qu'ils appliquèrent jadis. A ce sujet, la puissance d'oubli de Treint, s'indignant contre la « mécanisation », a quelque chose de désarmant...

ravagé. Il n'en reste pas moins que la doctrine, telle qu'elle apparaît, ne dépend pas de son application : manière douce, manière forte, il s'agit toujours d'assurer par tous les moyens la suprématie du parti. Cependant, désirant être complet, je tiens à citer ces conseils de « doigté », ne serait-ce que pour montrer qu'il ne s'agit en aucun cas de concessions sur le fond :

« Il convient de savoir aborder les masses avec patience et circonspection, afin de comprendre les particularités psychologiques de chaque profession, de chaque groupe au sein de cette masse. » (1^{er} congrès, p. 44).

« Le parti... doit se garder du sectarisme autant que du manque de principes. » (2^e congrès, p. 52).

Le troisième congrès proclame fort adroitement :

« Renforcer la liaison du parti avec les masses, c'est avant tout le rattacher plus étroitement aux syndicats. Le but ne consiste point du tout à ce que les syndicats soient soumis mécaniquement et extérieurement au parti et renoncent à l'autonomie découlant nécessairement du cadre de leur action : il consiste à ce que les éléments véritablement révolutionnaires réunis dans le parti communiste donnent, dans le cadre même des syndicats, une tendance correspondant aux intérêts communs du prolétariat luttant pour la conquête du pouvoir » (3^e congrès, p. 97).

C'est proprement jouer sur le mot : autonomie. Il est bien évident que l'I.C. ne poursuit pas la disparition des syndicats en tant que tels. Ce qu'elle veut — et les textes cités plus haut sont formels —, ce sont des syndicats imprégnés par le canal des fractions de l'idéologie communiste, fonctionnant comme des organismes auxiliaires, soutenant le parti et ses mots d'ordre, liés organiquement au parti. Dans de telles conditions, l'autonomie est purement formelle et n'est qu'un trompe-l'œil pour les naïfs ! Le troisième congrès peut alors dire que les syndicats, sans être soumis à la moindre tutelle, suivront avec joie les conseils du parti. Le texte suivant établit des distinguos subtils et n'est au fond que la paraphrase du vers paradoxal de Lamartine :

...Le joug que l'on accepte est encor liberté !

« Le parti doit savoir exercer l'influence la plus décisive sur les syndicats sans les soumettre à la moindre tutelle. Le parti a des noyaux communistes dans tels et tels syndicats, mais le syndicat lui-même ne lui est pas soumis. Ce n'est que par un travail continu, soutenu et dévoué des noyaux communistes au sein des syndicats que le parti peut arriver à créer un état de choses où tous les syndicats suivront volontiers avec joie les conseils du parti » (3^e congrès, p. 131).

Avant cette heure bénie, la prudence la plus élémentaire consiste à trouver des alliés. Le quatrième congrès conseille aux communistes « de s'efforcer de coordonner leur action dans la lutte pratique contre le réformisme et le verbalisme anarcho-syndicaliste avec tous les éléments révolutionnaires qui sont pour le renversement du capitalisme et la dictature du prolétariat » (4^e congrès, p. 171). Il s'agit ici des syndicalistes-communistes « qui défendent contre les anarcho-syndicalistes le principe de l'État ouvrier ». Pour la France, les communistes devront « élaborer sur place, d'accord avec les syndicalistes, conformément aux particularités du pays et du mouvement ouvrier en cause, les formes et méthodes de lutte commune ».

Elaborer d'accord avec les syndicalistes ! On pourrait croire que de cette confrontation peut sortir une tactique donnant satisfaction dans une certaine mesure aux uns et aux autres. Rien n'est plus éloi-

gné de l'esprit de l'Internationale que ces sortes de compromis. « Elaborer d'accord » signifie ne pas céder un pouce de terrain et convaincre les syndicalistes en question de la justesse absolue de la « ligne » du parti. Voici en effet ce que dit le même quatrième congrès dans sa *Résolution sur la question française* :

« Les décisions prises par le congrès dans la question syndicale comportent certaines concessions de forme et d'organisation destinées à favoriser le rapprochement du parti et des organisations syndicales de masses syndiquées n'adoptant pas encore le point de vue communiste. Mais ce serait dénaturer complètement le sens de ces décisions que de vouloir les interpréter comme une approbation de la politique d'abstention syndicale qui a été dominante dans le parti et que prêchent encore beaucoup de ses membres... Dans cette question essentielle, l'Internationale souffrira moins que dans n'importe quel autre domaine toute déviation ultérieure de la voie communiste, la seule juste au point de vue de la pratique internationale comme à celui de la théorie » (4^e congrès, p. 196).

Même son de cloche dans la *Résolution sur l'Espagne* :

« Dans cet effort pour conquérir la confiance des éléments anarcho-syndicalistes, le parti doit éviter de faire à leur idéologie condamnée par l'expérience même du prolétariat espagnol des concessions de principe et de tactique. Il doit combattre et condamner dans ses rangs les tendances qui voudraient sur ce point et dans le but de gagner les syndicalistes plus rapidement entraîner le parti dans la voie des concessions » (4^e congrès, p. 208).

La cause est, je crois, entendue. Souplesse, doigté, prudence, pratiques amicales : d'accord. Mais sans faire la moindre concession de principe. Quand la manière douce échoue, fractions et noyaux bien stylés emploieront la manière forte et partiront à l'assaut des organisations récalcitrantes.

Les successeurs des bolchéviks de la première époque, eux, sont passés immédiatement à la manière forte. Cette erreur de tactique ne doit point faire oublier que le but poursuivi restait le même : subordonner le syndicalisme au parti.

◆◆◆

On m'objectera certainement : « Il est un peu tard pour s'apercevoir de tout cela ! » Je ne veux ici ni condamner ni approuver ceux qui, comme moi, furent adhérents à l'Internationale communiste : tout au plus expliquer leur état d'esprit.

Je pense que, pour mes aînés, il y eut d'abord l'attachement que l'on doit à une révolution ouvrière s'implantant au milieu des plus atroces persécutions. Devant la Russie crucifiée l'heure n'était pas à chicaner sur des thèses et à discuter sur des résolutions. Sans doute les syndicalistes communistes pensaient-ils arriver à montrer à l'Internationale communiste qu'elle faisait fausse route dans la question syndicale. On sait trop maintenant comment leurs efforts furent vains et de quelles injures ils payèrent leur clairvoyance et leur bonne volonté.

Pour ceux de ma génération, qui avaient dix-sept ans lors du premier congrès de l'Internationale et qui connurent — et avec quel enthousiasme ! — la politique avant le syndicalisme, il y eut beaucoup d'ignorance de l'histoire du mouvement syndical. Et puis, il faut l'avouer, quand on se dévoue à vingt ans au mouvement révolutionnaire, au travail pratique, matériel et qu'on n'est pas un « permanent de l'appareil », on n'a guère le temps de lire et de méditer toutes les thèses et résolutions. Ceci n'est point une justification, simplement une explication.

Plus tard, les méthodes brutales de la bolchévisation ouvrirent les yeux à beaucoup d'entre nous et les orientèrent définitivement vers le syndicalisme en les guérissant radicalement de la « manie politique ».

Mais il faut au moins que cette expérience ne soit pas perdue. Le récent congrès de l'Internationale communiste montre que de plus en plus les partis communistes vont s'intégrer dans des « fronts populaires ». Les sections nationales vont jouir d'une plus large autonomie. Cette Internationale, devant laquelle Lénine tenait jadis à justifier les changements de la politique soviétique, devient maintenant un organisme international de propagande pour l'Etat et la diplomatie russes.

Ce changement radical de tactique, cet abandon à peine dissimulé de la doctrine vont contribuer fatalement à développer dans une certaine mesure les sectes jusqu'ici minuscules qui se réclament des quatre premiers congrès. Il importe que, dans les luttes qui vont venir, les syndicalistes révolutionnaires restent eux-mêmes et sachent résister poliment, mais fermement, aux sirènes de la Quatrième Internationale.

Les thèses syndicales des quatre premiers congrès ne peuvent, quelle que soit leur application, qu'entraîner la désagrégation ou la domestication du syndicalisme, seule expression directe de la classe ouvrière.

Ne sacrifions pas de gaieté de cœur un syndicalisme même imparfait dont l'unité, bientôt réalisée, nous a coûté tant d'efforts, aux vertus imaginaires d'un « bon » parti qui est encore à naître !

Jean BARRUÉ.

PARMI NOS LETTRES

Après Saint-Denis Sitôt lu notre dernier numéro, la camarade Jouveshomme, de l'Enseignement du Puy-de-Dôme, nous fit part de son sentiment :

J'ai sous les yeux le dernier numéro de la R. P. Je suis atterrée des conséquences de l'admission de Georges Valois au Comité issu de la Conférence.

Après la réunion des militants syndicalistes par Bouet, je dus rester à l'entrée d'une baie, toutes les places de la salle étant occupées. Dans le tumulte qui se déchaîna peu après, je ne me rendis pas compte du départ de Chambelland. Je restai persuadée que Bouet avait rétabli le calme relatif en faisant remplacer le nom de Valois par un adhérent de Nouvel Age.

Que les moins de quarante ans ignorent Valois, il n'en est pas de même des autres : je ne comprends guère l'attitude de Dommanget, Salducci, Collinet.

Messac, Collinet, Jacquet écrivent dans Nouvel Age : sont-ils adhérents à ce groupe ? Dans ce cas, le mal fait par Valois est considérable.

✱

Du camarade Mougeot, de Longwy :

Ce qui me dépasse, c'est que Valois ait réussi à gagner la confiance de la majorité des membres de la Conférence. S'il était honnête et franc pour un centime, il n'aurait pas dû accepter que l'on pose sa candidature, mais travailler dans le rang le temps nécessaire pour faire disparaître la mauvaise idée que l'on doit forcément avoir de lui. Je pensais que la réunion de Saint-Denis le viderait avec fracas ; je vois que je me suis trompé.

Pas étonné de l'attitude du capitaine Treint ; je ne puis oublier le rôle que lui et ses pareils ont joué et nous ont fait jouer.

J'attends le prochain numéro de la Vérité pour voir ce que vont faire les Molinier, les Franck, Naville et autres. S'ils veulent justifier la présence de Valois au Comité, je les laisse tomber.

Vous vous deviez à vous-mêmes de faire le nécessaire pour réaliser un large rassemblement. Cela n'a pu réussir. Il serait bon, je crois, d'organiser un petit groupement qui permettrait, le cas échéant, la liaison entre les copains, cela afin de n'être pas isolés comme nous le fûmes en 1914.

« **Un démenti formel et total** » M. Valois nous a envoyé, sous pli recommandé, la lettre suivante, que nous publions intégralement en dépit de sa longueur et bien qu'elle mette en cause des tiers. Nous soulignerons seulement le procédé, vraiment audacieux, qui consiste d'abord à opposer « un démenti formel et total » à nos affirmations concernant ses relations avec les puissances financières, pour ensuite confirmer pleinement ce que nous avons écrit à ce sujet. M. Valois reconnaît en effet que les deux premières « Semaines de la Monnaie », organisées par lui, ont été subventionnées par la Banque de France; il reconnaît également que cette année encore, il est allé solliciter la Banque de France pour obtenir sa subvention en vue d'une nouvelle « Semaine ». Nous n'avons pas dit autre chose! Si la Banque de France n'est pas seule à financer ses entreprises, cela prouve seulement que ses attaches avec les puissances capitalistes sont plus étendues et plus variées que nous ne l'avons dit. Et quand M. Valois veut faire croire qu'il n'est qu'un simple membre de comité, pour les Semaines de la Monnaie, nous relevons que c'est chaque fois lui qui accompagne le président ou le secrétaire dudit comité pour aller « taper » la Banque de France, et que c'est lui qui a la responsabilité effective de l'organisation de ces parloles, puisque lorsqu'il y eut une fois déficit par suite de la défection de la Banque de France, ce furent ses coopératives de la rue de l'Abbaye qui durent le couvrir. Enfin, comment M. Valois ne comprend-il pas que lorsqu'on a, dans un comité des « camarades » comme l'ancien ministre tardieu Paul Reynaud, on ne peut être en même temps notre camarade à nous, ni le camarade de militants trotskistes et socialistes dans un autre comité?

En 1922 royaliste, en 1927 fasciste, en 1935 soi-disant révolutionnaire, M. Valois continue d'organiser, en 1935 comme en 1922 et en 1927, des « Semaines de la monnaie ». Il n'a donc nullement rompu avec son passé d'agent du capitalisme. Qu'il ne nous prenne pas pour des naïfs en tentant de nous faire croire qu'il peut combattre vraiment la Banque de France dans le moment même où il la « tape ».

Camarades,

J'ai pris connaissance des attaques contre moi-même publiées par la Révolution Proletarienne.

Il y sera répondu point par point dans le numéro de Nouvel Âge du 4 septembre, où nous donnons votre texte intégralement. Nous pensons que vous estimerez devoir reproduire mes rectifications à votre attaque bourrée d'inexactitudes.

Mais sans attendre, je vous prie d'insérer dans le plus prochain numéro de la Révolution Proletarienne le démenti formel et total que j'oppose à ce que vous publiez concernant mes relations avec la Banque de France au titre des Semaines de la Monnaie.

Vous prétendez que j'aurais « avoué » à Charbit « que les Semaines de la Monnaie que j'ai organisées ces dernières années étaient faites avec des subventions de la Banque de France » et que cette « année encore » j'ai demandé « à la Banque de France de quoi organiser une Semaine ».

Cette affirmation est entièrement fausse.

Il est inconcevable que vous ayez publié une accusation de cette taille sans l'avoir vérifiée, ce qui vous était extrêmement facile, les Semaines de la Monnaie ayant une organisation propre, des comptes et des archives.

Votre camarade Charbit a entendu tout de travers ce qui lui a été non « avoué » mais « dit ».

Au cours d'une conversation cordiale, rue de l'Abbaye, j'ai eu l'occasion de dire à Charbit comment les banques ont essayé de nous étrangler

dépuis que j'ai repris ma place dans les rangs socialistes et comment la Banque de France, après avoir largement utilisé — sans qu'il lui en coûtât un sou — mes campagnes de 1920 à 1926, contre l'inflation, m'a fait fermer toutes les banques, même pour des opérations commerciales ordinaires.

En ce qui concerne les Semaines de la Monnaie, j'ai également dit à Charbit comment la Banque de France,

1° après avoir été participante active de la première Semaine de la Monnaie, en 1922, sur le même pied que les vingt organisations adhérentes, payant sa cotisation sur les indications du Comité responsable;

2° après avoir été participante non active et cotisante à la 2° Semaine de la Monnaie, en 1927, uniquement à cause du précédent de 1922,

3° nous a déclaré en 1933 par son gouverneur M. Moret, parlant à César Chabrun, président de la 3° Semaine de 1933, et à moi, qu'elle était opposée à tout débat public sur la monnaie et nous demandait de ne pas donner suite au projet de notre Comité.

César Chabrun et moi avons proposé au Comité de tenir la 3° Semaine qui fut tenue en mai 1933, sans la moindre participation de la Banque de France, — qui fut boycottée par les banques et les comités économiques, et dont le déficit fut couvert par les coopératives de la rue de l'Abbaye, ainsi que cela apparaît dans les comptes publiés cette année même.

Le compte rendu de la 3° Semaine de la Monnaie a paru en mars de cette année. Vous y trouverez la liste de tous les participants. Vous y verrez que la plupart des rapports, y compris le mien, sont très loin de la politique de la Banque de France.

Enfin, pour la 4° Semaine de la Monnaie, les décisions prises par le Comité (V. Auriol, A. Barriol, E. Borel, H. Clerc, J. Dubois, J. Dubois, P. Dubois, L. Fizaïne, A. Fourgeaud, L. Gallié, J. Labadie, L. Lainé, G. Mer, E. Milhaud, B. Nogaro, M. Olivier, Paul Reynaud, A. Sainte-Lagüe, G. Valois, J. Rozner et W. Bylinine, ces deux derniers secrétaires), et non par moi, sont les suivantes :

1° L'objet essentiel de la 4° Semaine est d'instituer un débat total sur le problème monétaire entre partisans du franc intangible et de la déflation, de la dévaluation, du bimétallisme ou du polymétallisme et, enfin, de la tutition monétaire;

2° Le débat ne peut avoir lieu que si la Banque de France accepte d'exposer ses propres thèses à la discussion;

3° Chaque groupe, Banque de France, dévaluateurs, bi et poly-métallistes, réformateurs, disposera d'une journée sous sa responsabilité et à ses frais, soit cent cartes à 50 francs par groupe (donnant droit chacune au compte rendu sténographique).

Jusqu'ici le 2° (dévaluateurs) et le 4° groupes (nous-mêmes) ont seuls pris des engagements à ce sujet.

Au nom du Comité, M. Jacques Rozner, secrétaire, et moi-même avons vu, en mai, le secrétaire général de la Banque, à qui on a fait connaître le statut ci-dessus.

Le secrétaire général de la Banque a répondu qu'il remettait le dossier au gouverneur, qui ferait connaître la réponse de la Banque.

Jusqu'ici la Banque n'a donné aucune suite officielle ou officieuse à cet avis de son secrétaire général.

En juin, le bureau de la Semaine, sur la proposition de M. Paul Reynaud, a décidé de reporter à l'automne la suite des négociations avec la Banque pour le débat public.

J'ajoute que c'est moi-même qui ai proposé la méthode de financement ci-dessus définie, qui place les différents groupes sur un pied d'égalité, et leur laisse entière liberté.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que c'est nous qui, en février 1934, avons dénoncé le rôle de M. de Wendel dans l'émeute du 6, et qui, peu après, et sans cesse depuis, avons dénoncé l'intervention constante de la Banque de France dans la vie politique, et son contrôle de la vie économique.

Georges VALOIS.

Sommes-nous à la veille de l'unité ?

On voudrait pouvoir répondre affirmativement à cette question, d'autant que la sensationnelle déclaration de Jouhaux au congrès des instituteurs avait laissé l'impression qu'à présent l'accord était réalisé entre les deux directions confédérales, que seules des questions de détail restaient à régler et qu'en tout cas les prochains congrès donneraient le signal des fusions à tous les échelons du mouvement syndical. Malheureusement, le char de l'unité se trouve de nouveau en panne et il n'est plus certain qu'il se remette en marche d'ici les congrès confédéraux. A la R.P., où nous avons l'habitude de dire franchement notre pensée, sans souci de plaire ou de déplaire, nous dirons que l'obstacle, cette fois, semble venir du côté de la C.G.T.U.

L'an dernier, au moment des C.C.N. d'automne, nous n'avons pas hésité à dire que la plus grosse résistance à l'unité venait du côté de la C.G.T. Aujourd'hui, quand nous examinons le débat institué entre les deux délégations confédérales sur les modalités de fusion, nous n'hésitons pas à reconnaître que la C.G.T. a fait des propositions tout à fait acceptables et que c'est la C.G.T.U., en les repoussant, qui assume la lourde responsabilité de mettre en échec l'unité, pour laquelle elle avait pompeusement déclaré qu'elle était prête à tous les sacrifices. La C.G.T. propose (ce qui nous semble tout à fait normal et ce qui constitue un progrès considérable sur ses propositions antérieures) la fusion à la base dans les syndicats, puis dans les fédérations et les unions, et enfin sur le plan confédéral, en laissant à chaque organisation unifiée le soin de se déterminer librement.

On ne peut demander davantage. Nous ferons seulement un reproche à la C.G.T. : celui de vouloir imposer l'élection de la direction confédérale par le C.C.N. qui suivrait le congrès d'unité, au lieu de la faire élire par le congrès d'unité lui-même. Nous savons qu'au sein même de la C.G.T. bien des militants trouvent ce système défectueux, parce qu'il prive le congrès d'une partie essentielle de ses attributions et de sa souveraineté, et parce qu'il place à la tête de la C.G.T. des hommes qui n'ont pas été investis de la confiance des syndicats. En outre, il n'est pas normal de faire élire les secrétaires de la C.G.T. par des représentants d'unions départementales (formant la majorité des C.C.N.), alors que l'on s'efforce d'acclimater l'idée que les unions départementales ne sont que des organismes administratifs, sans pouvoir d'initiative dans le domaine de l'orientation syndicale.

Mais cette objection importante aux propositions de la C.G.T. ne peut pas constituer un obstacle à l'unité; d'autant plus que le congrès d'unité lui-même peut se saisir de la question et la trancher à sa guise, et qu'à son défaut, les congrès ultérieurs pourront toujours changer ce qu'ils voudront dans la structure de la C.G.T. !

Par conséquent, les propositions de la C.G.T., telles qu'elles sont présentement formulées, sont

susceptibles de nous conduire à brève échéance à la réalisation de l'unité.

La C.G.T.U., par contre, a peur des fusions à la base; elle ne veut pas voir disparaître ses organisations et fondre ses éléments dans la masse des syndicats unifiés. Elle n'a pas une confiance suffisante dans le jugement des syndiqués rassemblés et craint de voir ses militants écartés des directions syndicales unifiées.

C'est pourquoi, au lieu des fusions pures et simples, réalisées en toute liberté dans les syndicats d'abord, dans les fédérations et les unions ensuite, et enfin à la C.G.T., elle a imaginé un système qui imposerait à l'ensemble des organisations tout un réseau de commissions mixtes (sur une base paritaire, naturellement) qui exerceraient en fait la direction de tous les syndicats unifiés, des unions et des fédérations, ainsi que de la C.G.T., depuis le commencement des opérations de fusion jusqu'au congrès confédéral d'unité.

Avec ce système, ce n'est plus l'unité syndicale réalisée, c'est un front unique généralisé, c'est une association de syndicats, non une fusion; et dans cette association les unitaires, avec leurs 150.000 adhérents, se trouvent disposer d'un pouvoir égal à celui des 800.000 confédérés : pouvoir de direction des syndicats, pouvoir de représentation aux congrès.

Indépendamment de cette inégalité de pouvoir entre les syndiqués unitaires et confédérés, le système préconisé par la C.G.T.U. a le grave inconvénient, par le fait qu'il maintient intacte l'armature de chacune des deux C.G.T., de rendre possible un retour en arrière à la moindre anicroche... Et il est facile de prévoir que les occasions de rupture ne manqueront pas si, comme le demande la C.G.T.U., « tous les problèmes » intéressant les organisations sont posés à toutes les assemblées et aux congrès de fusion.

La C.G.T.U. a encore le temps de se ressaisir. Pour cela, il faudrait non seulement qu'elle renonce à son système de commissions mixtes, en faisant confiance à la classe ouvrière organisée, mais qu'elle accepte aussi l'éventualité de voir les syndiqués préférer d'autres méthodes et d'autres hommes à ceux qu'elle proposera aux organisations unifiées.

Il faudrait aussi qu'elle renonce au petit jeu qui consiste à mettre en avant un programme de revendications, sur lequel on devrait se mettre d'accord pour pouvoir réaliser l'unité; il faudrait qu'elle renonce encore à adresser des propositions de front unique à la C.G.T. qui n'en veut pas.

Il faudrait, en un mot, qu'elle accepte honnêtement de réaliser l'unité.

Ou alors faut-il croire que la C.G.T.U. n'était impatiente de réaliser l'unité que parce qu'elle croyait pouvoir entraîner facilement la C.G.T. à participer à un gouvernement de Front Populaire? Faut-il croire que son ardeur unitaire n'est subitement tombée que parce qu'elle a senti au sein de la C.G.T. de sérieuses résistances à cette aventure ?

F. CHARBIT.

A TRAVERS LES LIVRES

Léon DIGAT : Pour l'unité syndicale (Editions du Syndicat national des Agents des P.T.T.).

Cette forte brochure mérite attention et discussion. Elle est faite de chapitres d'inégale valeur. Mais la dernière partie, qui comprend une bonne soixantaine de pages, est tout à fait remarquable. C'est celle où Digat parle du mouvement depuis la scission syndicale de 1921-1922, et plus particulièrement de la C.G.T. Cette période, il l'a vécue profondément; aussi en a-t-il aperçu les caractères essentiels.

On n'en saurait dire autant pour des périodes antérieures, comme le mouvement pendant la guerre ou comme la tempête de la scission. Digat est d'âge pourtant à les avoir vécues; mais il n'en a pas compris la signification exacte. Question d'expérience? Peut-être. Question de point de vue, aussi. Regardées avec les lunettes du réformisme syndical, des périodes aussi bouleversées que la guerre et la scission devaient apparaître troublées au point d'en être inintelligibles.

Ajoutons à cela que l'histoire de cette période n'a pas été écrite. Du moins de notre côté. Les documents essentiels demeurent ignorés. A commencer par les procès-verbaux du Comité confédéral de 1914 à 1919. Cette lacune est très sensible dans l'étude de Digat.

Elle est d'autant plus grave que c'est en août 1914 que la C.G.T. est sortie de la voie traditionnelle du syndicalisme français et qu'elle s'est engagée dans une nouvelle voie comportant la scission et l'impuissance. Je ne suis pas sûr que Digat n'en ait pas le sentiment obscur. Sur ce point capital, sa pensée flotte; elle n'est pas nette. Il a beau dire à plusieurs reprises que l'adhésion de la C.G.T. au principe de la défense nationale n'a pas compromis ni diminué le mouvement ouvrier, il est bien obligé de reconnaître (p. 63) que « l'adhésion sans réserves du mouvement syndical à la défense nationale a contribué à modifier profondément le caractère de notre mouvement ouvrier ». Adhésion sans réserves, écrit Digat. Pense-t-il qu'il était possible d'adhérer avec réserves à la défense nationale? Dans les heures décisives, les distinguos de ce genre sont impossibles. Le flot vous entraîne. A moins de se décider à lutter en désespéré contre le courant. Et le flot vous jette sur une tribune aux obsèques de Jaurès pour appeler à la guerre libératrice au nom de ceux qui sont partis et de ceux qui vont partir dont on est; de là à Bordeaux où l'on accepte d'être délégué à la Nation, où l'on publie avec l'argent du gouvernement une édition de la *Bataille Syndicaliste*. La nouvelle voie est ouverte. Désormais c'en est fini des idées essentielles du syndicalisme; non seulement de la lutte de classes et de l'internationalisme, mais de toute indépendance, de celle à l'égard du gouvernement principalement.

En quelques phrases, Digat croit régler son compte au syndicalisme révolutionnaire d'avant guerre, à ce qu'il contenait de verbalisme révolutionnaire qui aurait révélé son impuissance une fois aux prises avec la réalité, c'est-à-dire avec la guerre. C'est une condamnation trop rapide. Certes, la C.G.T. a été incapable d'appliquer ses résolutions de congrès contre la guerre. Mais il est une faillite autrement décisive, c'est celle de l'Internationale syndicale — et celle de l'Internationale socialiste

sur qui la première se remettait du soin de lutter contre la guerre — dirigée par les grands chefs de la tendance syndicale de Digat. Que pouvait faire la C.G.T. révolutionnaire française sachant que de l'autre côté on ne faisait rien? L'internationalisme réduit à un seul pays est impuissant. La C.G.T. pouvait avouer son impuissance sans déshonneur. Mais elle devait dire que cette guerre n'était pas la sienne. La Fédération des Métaux, avec Merrheim, le Merrheim de la belle période, l'a bien dit. Que la C.G.T. n'a-t-elle eu la même attitude! Ayant cette attitude et la gardant jusqu'à la fin, quelle confiance la classe ouvrière aurait mise en elle!

Ce n'est pas un mince problème que celui de la défense nationale. Comment Digat concilie-t-il le sentiment de classe qui l'anime et sa conception de la lutte de classes avec la défense nationale, c'est-à-dire avec l'union des classes au sein de la nation? On le voit, une foule de problèmes sont soulevés; évidemment, ce n'est pas le lieu de les discuter; à peine peut-on les signaler en passant. Je ferai remarquer cependant que quelqu'un qui appartenait comme Digat à la tendance réformiste de la C.G.T. sut réagir tout différemment; il prit même le chemin de Zimmerwald; je veux parler du père Bourderson.

Digat n'a pas davantage compris les causes réelles de la scission. Il s'en tient à la légende de Moscou. Il faut lui rendre cette justice qu'il n'en rejette pas la faute sur les fameux et terribles C.S.R. Il voit le premier acte scissionniste dans la formation à Moscou du Comité international des syndicats. C'est attacher trop d'importance à un fait secondaire. En réalité, même si le problème de l'adhésion à telle ou telle Internationale ne s'était pas posé, même si la révolution russe ne s'était pas produite, le débat se serait ouvert sur l'attitude prise par la C.G.T. à partir d'août 1914. Il était d'ailleurs ouvert. Il a fait s'affronter de 1914 à 1917 la minorité pacifiste et la majorité jusqu'aboutiste. La température était élevée, paraît-il, dans les syndicats de 1919 à 1921; elle ne l'était pas plus qu'au premier trimestre de guerre au Comité confédéral, je puis l'assurer; ni pendant les mois qui suivirent. La nouvelle politique de la C.G.T., l'abandon des notions essentielles du syndicalisme, voilà ce qui a ouvert le conflit des tendances, en voilà le point central. La scission aurait pu sortir d'un tel conflit à la conférence de Clermont en fin 1917, au congrès de Paris en 1918, si la minorité n'avait tout sacrifié, y compris sa raison d'être, au principe de l'unité. Le jour où la majorité jusqu'aboutiste serait menacée d'être battue dans un congrès elle ferait la scission. Avec Moscou ou sans Moscou, l'unité se serait rompue. Non par la volonté de la minorité, mais par celle de la majorité résolue à faire prédominer la politique suivie par elle depuis août 1914. Ce n'est pas au nom des principes du bolchevisme que la minorité a mené sa lutte de 1914 à 1921, c'est au nom des principes du syndicalisme révolutionnaire. Le conflit des deux Internationales syndicales n'a fait que se greffer sur le premier conflit provoqué par le reniement du syndicalisme révolutionnaire.

A ce moment nous avons cru, et en cela nous nous sommes trompés, que d'accord avec les communistes russes contre la guerre et pour la révolution, les questions secondaires de tactique ou de forme d'organisation seraient facilement résolues,

que l'indépendance du mouvement syndical nous serait reconnue. Nous connaissions mal les bolchéviks sur ce point. Mais pour comprendre notre participation à ce premier Conseil international des syndicats formé à Moscou il faut tenir compte qu'en fait il n'existait plus alors d'Internationale syndicale. L'ancienne avait été tuée par la guerre. Il fallait en reconstruire une nouvelle. Pouvait-on la réaliser entre nationalistes? Ou entre internationalistes?

J'ai insisté sur les deux chapitres de la brochure de Digat qui appellent de notre part une discussion. Celle-ci même demanderait à être plus ample. Mais ces chapitres ne forment pas la partie la plus importante de la brochure; ils n'ont pour objet que d'amener à l'examen de la situation syndicale après quinze ans de scission.

J'ai été surpris, je l'avoue, que parti d'un tout autre point de départ que nous, Digat aboutisse à un verdict voisin du nôtre sur la politique de la C.G.T., sur le B.I.T., sur la S.D.N., voire même sur le Plan. Ce que nous condamnions, en principe, comme contraire à tout ce que le syndicalisme avait affirmé, un réformiste syndical le condamne sur les résultats donnés en quinze ans. Il reproche à la C.G.T. d'avoir renoncé à sa tâche propre pour tout demander et tout attendre de l'extérieur, du B.I.T. et de la Société des Nations. Il marque la déformation subie par ses dirigeants; alors que nous disons qu'ils ne pensent plus en militants ouvriers mais en hommes d'Etat, Digat dit, lui, qu'ils ont acquis

la conviction qu'ils suffisaient à tout, mais qu'à mesure que leur confiance en eux-mêmes s'affirmait, leur méfiance, ou leur indifférence, ou leur scepticisme vis-à-vis de l'action ouvrière s'accroissait. Il conseille non sans humour de rendre justice à Millerand au prochain congrès confédéral en plaçant son effigie au-dessus du bureau, à la place du portrait de Pelloutier. C'est un fait que tout ce que la C.G.T. avait combattu sous le nom de millerandisme il y a trente ans elle en fait aujourd'hui son évangile.

Il faut lire la démonstration qu'il fait de l'impuissance du B.I.T. et de la S.D.N. Sans se placer à notre point de vue, par le simple examen de ce qu'il leur est possible de faire, il montre ce qu'il faut en attendre : peu de chose.

Malicieusement, il semble en attendre cependant une petite chose. Maintenant que les Russes sont à Genève, à la S.D.N. et au B.I.T., les contacts entre dirigeants syndicaux russes et autres prépareront la réunification syndicale. Pourvu que les contacts entre dirigeants n'aboutissent pas à un accord du millerandisme et de Moscou contre le syndicalisme révolutionnaire, et que celui-ci deux fois vaincu, au sein de la C.G.T., puis de la C.G.T.U. ne le soit pas une troisième au sein de l'unité. Pour ma part, je consens à cette troisième défaite pourvu que nous soit donnée l'unité syndicale. Celle-ci assurera notre revanche, celle du syndicalisme non millerandiste et non subordonné à un parti. — P. MONATTE.

RÉPONSE A CHARLES LAURENT

Sommes-nous réalistes et constructifs ?

Un mois a suffi à Charles Laurent (1), secrétaire de la Fédération des Fonctionnaires, pour juger les effets de notre manifeste « le Syndicalisme en danger ». Un mois pour s'apercevoir que la conspiration du silence — si sérieusement organisée contre nous — avait lamentablement échoué. Notre avertissement, — rédigé en termes mesurés, quoi que l'on ait dit — a remué l'opinion syndicale et provoqué une réaction salutaire. On le sentait déjà dans les discours de Vivès et de Jouhaux au congrès du S.N. des instituteurs. Il suffit de lire le *Peuple* de ces dernières semaines pour se rendre compte que quelques militants responsables, Vivier-Merle et René Bard, notamment, ont proclamé leur attachement à l'indépendance du syndicalisme et leur répugnance pour les aventures politiques. Ils ne nous ont guère habitués à un excès d'audace. S'ils ont parlé aussi nettement, c'est, sans doute, qu'ils sont plus ou moins explicitement d'accord avec des secrétaires confédéraux.

Un désaveu plus précis, plus brutal, plus éloquent que le nôtre, de la politique « d'attente » du Cartel confédéré, est parti des arsenaux et des rues de Brest et de Toulon. Le succès de la manifestation de Buffalo a coupé l'état-major du Cartel confédéré des masses les plus remuantes et les plus actives. Enfin, des fissures apparaissent dans le Front Populaire et semblent se creuser davantage avec les approches d'octobre et de la rentrée parlementaire. Déconvenues, désillusions, oppositions que nous avions prévues. Là, s'arrête notre respon-

sabilité. Aussi l'irritation de Laurent contre nous, — qui transparait sous ses formules dédaigneuses, — est-elle quelque peu excessive. Il s'affirme « réaliste et constructif ». Par opposition, nous serions « utopiques et destructifs ». Du haut des somptuosités de l'Hôtel Conti, Laurent considère d'un regard hautain notre « petite secte syndicale » parquée dans une petite « chapelle sorélienne » (!?). Connaissez-vous la Bretagne, Laurent? Sur ses côtes, on découvre souvent de pauvres chapelles, perdues dans les rochers, enfoncées en terre, crevées par le vent. Elles tiennent debout depuis le haut moyen âge. Elles subsisteront encore lorsque de riches basiliques, où les messes sont tarifées, seront désertées et détruites.

Car il importe que vous sachiez, une fois pour toutes, vous et les vôtres, que « les enfants de chœur » de cette chapelle — comme vous nous désignez si aimablement — ont passé l'âge des enfants de chœur. Ce sont des militants qui ont acquis quelque expérience, non dans les bouquins, non dans les bureaux syndicaux, mais en vivant les réalités de la lutte des classes et de l'action syndicale. Vous avez le droit et le devoir de discuter et de combattre leurs idées. Mais gardez-vous d'un mépris insultant. Votre passé et votre présent ne vous autorisent pas à nous donner des leçons de clairvoyance et de fermeté syndicaliste. Certes, vous avez mené la bataille contre la déflation avec une énergie et une ténacité louables (et nous n'avons pas manqué de le dire ici). Mais cela ne vous donne pas un brevet d'infaillibilité. Sachez bien que votre autoritarisme, s'il en intimide beaucoup

(1) Voir *Tribune des Fonctionnaires* du 24 août.

d'autres, ne nous a jamais impressionnés! Ne prenez pas notre discrétion pour de la crainte.

La nécessité de notre manifeste

Restons-en là, pour aujourd'hui, en ce qui concerne le débat personnel avec Laurent. Précisons encore le motif et la portée de notre manifeste. Si les dirigeants du Cartel confédéré avaient constaté — comme la motion du congrès du S.N. des instituteurs — que la lutte syndicale contre la déflation ne pouvait suffire pour résoudre la crise et arrêter le fascisme, s'ils avaient exprimé leur confiance dans le Front populaire, s'ils avaient à nouveau souhaité le rassemblement autour du Plan de la C.G.T. et marqué leur volonté de porter un gouvernement du Plan au pouvoir, nous aurions exprimé des réserves, précisé nos objections, sans plus de bruit qu'à l'ordinaire.

Certes, nous sommes convaincus de l'insuffisance de l'action préventive contre les décrets-lois. Aucune surprise n'était permise. Laval n'a pris le pouvoir que pour exécuter le programme de de Wendel. Et cependant, rien de sérieux n'a été tenté pour opposer la volonté syndicale à celle des régents de la Banque de France, cependant qu'on illusionnait les camarades avec la manifestation du 14 juillet. La lutte n'aurait peut-être pas été victorieuse. Elle n'aurait certainement pas été vaine. Des mesures telles que celles qui atteignent les jeunes, les ménages de fonctionnaires, celle qui frappe les petits traitements sans aucun respect du *minimum vital*, ont une portée sociale incalculable. Je dis très nettement qu'elles étaient prévues et qu'il n'était pas impossible de faire reculer le gouvernement sur ces points.

Certains de nos amis auraient voulu, après la publication des décrets-lois, une action massive, brutale, de toutes les victimes. Là-dessus, je ne dirai rien — étant en vacances le 17 juillet et ne sachant pas chanter le fameux « Allez, enfants de la patrie! », ce qui prouve, quoi que dise Laurent, que je n'ai pas l'aisance d'un doctrinaire.

Mais ces critiques et protestations n'auraient pas nécessité la parution de notre numéro spécial. Hélas! elles n'avaient rien d'extraordinaire, ni d'inattendu. C'est le manifeste du Cartel confédéré qui a secoué le syndicalisme, et provoqué notre émotion. Car, enfin, il ne s'agit ni d'ergoter ni de ruser, comme le font la plupart des dirigeants du Cartel, comme le fait Laurent lui-même qui veut « *instaurer la politique de rénovation économique tout en continuant la campagne active contre l'action nocive de la politique de déflation.* » Giron, secrétaire du Cartel — qui, lui, sait discuter en toute camaraderie et en toute bonne foi — écrit aussi dans le même numéro de la *Tribune des Fonctionnaires* « *qu'il n'a jamais été question, pour le Cartel confédéré des services publics, d'abandonner l'action qui lui est propre contre les décrets-lois* ».

Mais si, Giron, c'est de cela qu'il est question dans le manifeste que tu as signé. On ne peut reprocher à celui-ci d'être obscur ou ambigu. Il affirme l'insuffisance d'une opposition même forcenée (merci pour les forcenés, je veux dire pour les militants de base qui ont mené cette opposition à leurs risques et périls) à la politique de déflation. On y trouve des termes comme « LA SEULE ACTION EFFICACE CONTRE LA POLITIQUE DE DÉFLATION », comme « LE SEUL MOYEN POSSIBLE D'ABATTE LES DÉCRETS-LOIS », qui ne prêtent à aucune équivoque. Il faut EXCLUSIVEMENT, si l'on est réaliste et constructif, porter au pouvoir un gouvernement chargé d'appliquer les volontés du monde du travail. Thèse reprise avec autant de netteté dans la réponse du

Cartel aux organisateurs de la manifestation de Buffalo. Thèse qui subordonne toute action syndicale à une politique gouvernementale, qui implique fatalement la participation de la C.G.T. à une besogne purement politique, en attendant sa représentation directe dans une équipe ministérielle.

Doctrinaires, nous? Laurent nous connaît mal. Très mal, puisqu'il nous prend pour des disciples de Sorel, que certains d'entre nous n'ont même pas lu. J'ai écrit, ici même, que l'empirisme était peut-être notre seule doctrine et que nous n'en rougissons pas. Doctrinaires au contraire, ceux qui s'imaginent qu'un plan, par sa seule vertu intellectuelle, permettra le rassemblement des masses populaires et la prise du pouvoir.

On n'est pas un réaliste lorsqu'on ignore la réalité implacable des besoins immédiats des prolétaires, lorsqu'on veut négliger les mouvements spontanés qui dérangent la haute stratégie des états-majors. On n'est pas un réaliste parce que l'on se gonfle avec des formules aussi vagues que « *les volontés du monde du travail* » — et la politique de « *rénovation économique* ». Ce qui est réel, ce qui est précis, ce sont les ambitions d'équipes politiques qui se disputent le même programme et le même drapeau, et dont les rivalités se prolongeront au sein de nos organisations syndicales, si nous n'y mettons bon ordre.

Il y a le plan de la C.G.T., sans doute? Mais le gouvernement qui devra l'appliquer immédiatement et entièrement, ...où et quand se formera-t-il? Sur quelles forces s'appuiera-t-il? Par quel moyen s'installera-t-il au pouvoir? De quelle institution tiendra-t-il son autorité? Comment opérera-t-il pour détruire les effets de la politique de déflation? Nous avons ici même tenté de répondre à toutes ces questions. Trop heureux d'ouvrir le débat public, nous sommes certains que le réalisme de Laurent a déjà clarifié tous ces problèmes. Mais voilà, jugera-t-il digne de sa haute fonction d'en discuter avec nous, avec tous, avec les plus humbles de ses adhérents? C'est peu probable.

Abus de pouvoir

Car enfin, ce manifeste du Cartel confédéré, qui marque un tournant décisif dans la politique syndicale, qui nous engage délibérément dans une voie à une seule issue, qui l'a rédigé, qui l'a voté? Il y a là les représentants de toutes les fédérations de services publics. Fort bien. *Mais par qui ont-ils été mandatés?* La Fédération postale serait-elle participante d'une telle politique? J'attendrai son congrès pour l'affirmer. La Fédération des Cheminots était représentée à Buffalo et s'engage dans une action particulière contre les décrets-lois. Les fédérations des travailleurs de l'Etat, des services publics, de l'éclairage sont-elles unanimes à rejeter comme insuffisante toute lutte syndicale contre la déflation? Qu'en pensent Delsol, Wintermantel, Margelli, Jayat, Nédelec? Reste la Fédération des fonctionnaires. Mais le S.N. des instituteurs a voté une motion qui ne reproduit pas, loin de là, les termes dangereux du manifeste du Cartel, qui affirme, en termes précis, la nécessité de l'indépendance du mouvement syndical. Delmas et Giron l'ont-ils défendue au sein de la Commission exécutive du Cartel? Si oui, quelle est la majorité qui a repoussé leurs suggestions? Sinon, pourquoi nous ont-ils laissé rédiger et voter un texte dont ils étaient fermement décidés à ne pas tenir compte?

Je sais bien quelle est la doctrine de Laurent à ce sujet. « *On me fait confiance. J'agis. Quand on n'a plus confiance en moi, on me remplace.* » C'est une solution qui a le mérite de ne pas fatiguer notre esprit; c'est si commode de laisser à d'autres

le soin de penser pour nous. C'est si commode pour les chefs de mettre les bons bougres que nous sommes devant le fait accompli, de les soumettre à des décisions arrêtées en haut. De telles pratiques sont aujourd'hui d'usage courant. Et cependant nous ne nous y habituons pas.

Le Cartel confédéré des services publics... ce n'est pas quelques hommes, si réalistes, si constructifs qu'ils soient. Ce sont des centaines de syndicats, des centaines de milliers de syndiqués. Qu'on les consulte loyalement et régulièrement. Qu'ils aient au moins le droit de déterminer les buts, les motifs et les modalités de l'action dans laquelle ils vont s'engager.

Notre optimisme

Oui, mais veut-on qu'ils agissent? Nous sommes ici au cœur du débat. Chambelland, dans la dernière R.P., à propos du congrès du S.N., souligne déjà la contradiction angoissante qui est dans ces déclarations et plus encore dans la pensée de nos principaux militants. On cherche une voie nouvelle, parce que l'on juge nos syndicats incapables de mener victorieusement leur tâche propre, qui est la défense du salaire. Ce pessimisme prend même parfois des accents désespérés, lorsqu'il est question de l'industrie privée. Et c'est à ces syndicats — dont on sait aussi nettement préciser les insuffisances, dont on a implacablement mesuré les faiblesses — que l'on offre un plan complet de transformation sociale; c'est devant eux que l'on exprime les plus hautes ambitions sociales. Quelle redoutable imprudence ou quelle monstrueuse duperie!

Nous avons parlé d'une cohue menée par des prophètes. C'est bien la conception de la révolution de quelques intellectuels. Mais les réalistes tels Laurent ne se soucient même pas de mener la foule. Il suffit qu'elle forme le cercle autour de quelques magiciens... ne se disputant que pour laisser à chacun le temps d'accomplir le geste rituel du bulletin dans l'urne... en 1936. Ma foi, nous sommes, nous, assez réalistes pour ne pas vouloir renouveler 1924 et 1932.

Assez réalistes pour ne pas laisser l'organisation syndicale perdre son indépendance au profit de quelques prophètes ou magiciens à la de Man!

Assez réalistes pour affirmer qu'une classe sociale ne peut, dans l'attente, l'inaction et la passivité, réaliser ses plus hautes ambitions.

Sommes-nous constructifs, maintenant? Je n'en sais rien. Car j'ignore ce que ce terme signifie. Nous avons dit simplement que le rassemblement des travailleurs des services publics et de l'industrie privée sur un programme précis et clair devait précéder toute action efficace, toute grande bataille sociale. Et nous pensons que c'est d'abord dans leur organisation propre que les militants syndicalistes doivent exercer leur talent de constructeurs.

Mais nous ne sommes ni pessimistes, ni destructifs, ni négateurs systématiques. Nous avons confiance. Nous connaissons, nous aussi, les faiblesses et les insuffisances de notre mouvement syndical. Mais nous connaissons aussi ses capacités de résistance et ses possibilités infinies. Rien de sérieux ne peut être tenté, rien de durable ne peut être créé hors de lui-même.

Roger HAGNAUER.

LES ÉVÉNEMENTS DE BREST

(6-7 Août 1935)

PAR UN TÉMOIN

Je rappellerai les événements; je situerai les responsabilités et je m'attacherai à dégager les enseignements que nous devons tirer de ces journées sanglantes.

J'ai participé à toutes les délibérations des organisations ouvrières et suivi de très près les actions engagées.

La réponse aux décrets-lois

Dès la parution des décrets-lois du 17 juillet, une grande agitation s'empare de toute la ville où, à part les commerçants, qui en vivent d'ailleurs, presque toute la population est composée de salariés de l'Etat, de retraités et de leurs familles.

Le 19, l'arsenal part tout seul et, après un meeting à la Maison du Peuple, manifeste dans la rue, malgré l'interdiction gouvernementale.

L'arsenal compte 5.000 ouvriers. Aucun incident.

Le 23, manifestation organisée par le Cartel confédéré, auquel s'est joint le Cartel unitaire. Pas de meeting. Le gouvernement a interdit les défilés dans la rue; ceux qu'il accule à la révolte de la faim passent outre et décident de se rassembler devant la Poste et de faire entendre dans les rues leurs véhémentes protestations. Le sous-préfet doit s'incliner; la police municipale, très discrètement, suit la manifestation. Aucun incident violent. 15.000 travailleurs ont exprimé leur volonté d'abattre les décrets-lois.

Le 1^{er} août, à l'occasion de la paye des fonction-

naires et de nombreux autres salariés (sauf l'Arse-
nal), le Cartel lance une deuxième manifestation de rues. Elle se passe dans les mêmes conditions. Rues embouteillées, aucune violence. Les commerçants semblent suivre.

Remarquons qu'on n'a encore vu ni gendarmes, ni gardes mobiles, ni soldats.

Les forces policières provoquent l'émeute

La gendarmerie, la garde mobile et l'infanterie coloniale interviennent. Tout va se gâter.

Le 5, paye à l'arsenal. Bon nombre d'ouvriers, qui croyaient encore que leur salaire ne serait pas touché par les décrets-lois (la 2^e fois depuis février), perdent leurs dernières illusions. L'émotion est très vive, mais la sortie s'effectue dans un calme apparent.

Le 6, à la première heure, les chantiers de l'arsenal sont occupés par la troupe. Les ouvriers devront travailler sous la surveillance de la force armée. Ils refusent, ne voulant pas « être traités comme des bagnards ».

Il faut savoir que le bain (le vrai) existe toujours à l'arsenal de Brest, et que le souvenir des bagnards est encore très vivant dans l'esprit des Brestoï. On comprendra mieux que tout ce qui fait penser à la vie des hommes qui y étaient enfermés et maltraités pousse à la révolte ceux qu'on voudrait mener de la même manière.

Pour protester, ils veulent rejoindre leurs camarades des autres chantiers. La troupe s'y oppose; ce sont les premières bagarres, dans l'arsenal même. La troupe, à coups de crosse, les ouvriers, à coups de boulons. C'est là que tombe Barraer à terre, il est à peu près achevé à coups de crosse. Barraer, père de 5 enfants en bas âge (un sixième va naître), est presque sourd; Barraer est un homme tranquille, un simple manifestant.

D'autres travailleurs sont blessés. L'effervescence est à son comble. Tous les ouvriers quittent l'arsenal et se rendent en cortège à la Maison du Peuple.

L'après-midi, après un court meeting en plein air, une immense manifestation se déroule en ville, cependant qu'une délégation se rend à la Préfecture maritime et que le Cartel est alerté.

Manifestation spontanée, décidée sur l'heure, animée et conduite exclusivement par les militants brestois, confédérés, unitaires, tous au coude à coude sans que jamais un désaccord soit venu amoindrir la volonté de lutter ensemble.

A plusieurs reprises, les militants de toutes nuances mettent les ouvriers en garde contre les provocateurs et les exhortent très fortement à manifester avec fermeté, mais à ne se livrer à aucune violence. A ce moment, les ouvriers de la poudrerie du Moulin-Blanc et de la pyrotechnie de Saint-Nicolas (à quelques kilomètres de Brest) arrivent; ils ont mis bas l'ouvrage lorsqu'ils ont appris les événements du matin. Au cours du défilé dans la ville, la gare est envahie par un certain nombre de manifestants qui débauchent très facilement la plupart des cheminots et quelques déprédations sont commises au préjudice de boutiquiers (quelques vitres brisées). Le drapeau tricolore de la sous-préfecture est amené; le sous-préfet, que la presse nationaliste a voulu pour ce haut fait (!) monter sur le pavois, n'a aucun mal à replacer l'emblème national : personne ne s'y est opposé, victoire facile.

Tués, blessés, répression

Vers 17 heures, au moment de la dislocation place Wilson, on apprend la mort de Barraer. De nombreuses fausses nouvelles circulent... Les dirigeants du mouvement vont se réunir à la Maison du Peuple, et il semble que ce sera tout pour aujourd'hui.

Mais la nouvelle de la mort de Barraer, du transfert à l'hôpital de nombreux blessés graves, de l'emprisonnement de camarades, a exaspéré des ouvriers plus impulsifs et plus ardents. Ils entraînent des centaines de manifestants devant la Préfecture maritime dont quelques panneaux du portail vont céder. La troupe est encore là. Un ouvrier, qui remplaçait le drapeau tricolore de la porte par un drapeau rouge, est « descendu » d'un coup de fusil tiré de l'intérieur. De nouveaux chocs se produisent; des barricades s'élèvent; la mobile à cheval, les gendarmes, les coloniaux chargent sans arrêt pendant plus de deux heures. Les militants, prévenus, ont accouru à la Maison du Peuple et vont s'efforcer de calmer les manifestants, d'obtenir du Préfet maritime le retrait de la troupe et la libération des prisonniers. De nombreux blessés, presque tous du côté des civils. Hommes, vieillards, femmes, enfants sont chargés et frappés avec la dernière brutalité. Enfin, les militants réussissent à faire dégager la rue.

Le 7, comme convenu, le travail reprend tant bien que mal. Mais ça ne peut pas continuer; le sang ouvrier a coulé, la ville est en état de siège. Avant la fin de la matinée, l'arsenal est déserté. L'après-midi (Michaud, du Cartel central est ar-

rivé), nouveau meeting autour de la Maison du Peuple. Appels au calme, mises en garde contre les provocations de la mobile et de la gendarmerie (on a ramassé la troupe) qui veulent avoir leur revanche. A la dislocation, nouveaux chocs, place de la Liberté, où la mobile évolue à l'aise. Encore des blessés, mais les chocs sont moins violents que la veille. Dans la soirée, et tard dans la nuit, des bagarres éclatent un peu partout, la Poste est envahie par la mobile qui prétend avoir reçu un projectile d'un des étages de l'établissement. Mensonge, qui sert de prétexte à des actes de brutalité dans le hall.

Un des blessés graves, un ouvrier maçon, vient de mourir. Un trépané est dans le coma. Un autre ouvrier, blessé trois fois pendant la guerre par les Allemands, trépané, reçoit sa quatrième blessure : un coup de baïonnette française lui laboure fortement le cuir chevelu.

Il y aura un troisième mort : un ouvrier, au cours d'une bagarre avec des sergents coloniaux qui avaient brutalisé les manifestants le 6, sera abattu par l'un d'eux.

Les 6 et 7 août, le tribunal correctionnel fonctionne sans arrêt; mais les condamnés à la prison bénéficient du sursis. Il n'en sera plus de même lorsque les jours d'émeute auront passé...

Après le 7 août

Le calme semble revenir; 15 à 20.000 personnes, dont tous les ouvriers de l'arsenal « en bleu de travail, comme celui que portait Barraer quand il est tombé », conduisent le martyr au cimetière. Sur le parcours, pas un soldat, pas un gendarme, pas un garde mobile; les ouvriers eux-mêmes assurent l'ordre, comme ils l'avaient fait avant l'intempestive entrée en lice des forces répressives. Pas un incident, pas un mot, mais on sent qu'un seule tête casquée mettrait le feu aux poudres.

Pendant l'écoulement en ville de cette énorme foule, les militants ouvriers se placent aux points de contact possibles, dans l'autre partie de la ville où les autorités ont massé un assez discret service d'ordre. Les ouvriers n'obéissent qu'aux chefs qu'ils se sont librement choisis. Calme absolu.

Dès le lendemain, le travail reprend normalement à l'arsenal.

Au tribunal aussi. Plus de condamnations avec sursis; les amendes et la prison frappent sans arrêt sur simple dénonciation d'agents de l'ordre. Justice expéditive et brutale. Un camarade est condamné par défaut, sur plainte très nette d'un gendarme qui l'a vu se battre dans la rue. Or, le prévenu était absent de Brest ce même jour ! A une audience ultérieure, on sera bien obligé d'en convenir et d'acquitter notre camarade. Mais alors, que penser des autres dépositions ?

Les responsables

1° Le gouvernement des décrets-lois qui, frappant pour la deuxième fois les ouvriers dans la même année, les acculait à la révolte. Déjà en février, toujours en présence de la mobile, ça avait failli se gâter;

2° Les autorités maritimes qui, comme au bagne, ont voulu faire surveiller par la force armée le travail des ouvriers de l'arsenal.

Le préfet maritime est le responsable officiel. La responsabilité de fait incombe au capitaine de vaisseau Noël, croix de feu; c'est lui qui a fait occuper militairement les chantiers de l'arsenal;

3° La presse qui, par ses mensonges éhontés, a exaspéré ceux qui défendaient leur pain et leur liberté :

Le *Matin*, *Gringoire* et le journal local *La Dépêche*, se sont distingués dans cette sale besogne.

On a dit que les communistes avaient fomenté les troubles, que l'argent venait d'ailleurs, que Barraer avait crevé un œil à un gendarme, que le deuxième mort était un repris de justice, etc... Fables imaginées pour dresser contre les ouvriers toute l'opinion publique. Savante et habituelle orchestration !

Provocations

Manifestement, on voulait exaspérer les ouvriers, les pousser à des violences, afin de donner aux forces répressives l'occasion d'en finir avec cette « racaille ». Le sang-froid des militants et de presque tous les ouvriers a eu raison de cette manœuvre. M. Larquet, préfet du Finistère, a nettement indiqué que parmi les gens arrêtés se trouvaient des individus porteurs de cartes d'organisations fascistes, individus venus on ne sait d'où. Des ouvriers, fouillés par des gendarmes et trouvés porteurs de la carte confédérale ont vu déchirer leur carte de syndiqué !

Pas un carreau n'eût été cassé si la troupe ne se fût trouvée dans la rue et si la mobile n'eût brutalement frappé hommes, femmes, enfants et vieillards.

Le 6 février 1934, à Paris, les manifestants armés de matraques et de lames de rasoir (Croix de Feu et Camelots du Roi) étaient des gens d'ordre ! Le 6 août 1935, à Brest, les manifestants sans armes (classe ouvrière) étaient des énergumènes !

Les énergumènes ont eu de leur côté tous les morts, tous les blessés graves, ainsi que les quatre cinquièmes des autres blessés !

On conclura aisément, surtout quand on saura qu'aucune arme n'a été signalée du côté des ouvriers. Soutiendra-t-on encore que les émeutes avaient été préparées de longue date ?

Les enseignements

Pour conclure, il est indispensable de tirer de ces tragiques événements les enseignements utiles :

1° La bataille de rues ne s'improvise pas. Le courage, l'abnégation et le mépris de la mort ne pèsent pas lourd devant les forces gouvernementales ou fascistes. Les armes et la stratégie auront toujours raison de la multitude désarmée ;

2° Il faut éviter à tout prix, même au risque de se faire eng... par des camarades plus impulsifs, des chocs spontanés avec la force armée ; éviter que des agents provocateurs ne vous poussent au sac des magasins et au bris des vitres. Ces derniers excès font entrer en action les agents de l'ordre ; et c'est le désordre, le sang et la répression impitoyable ;

3° C'est en même temps l'entrée en ligne, aux côtés de la police, des Croix de Feu, qui tentent ainsi de se débarrasser facilement des militants ouvriers et de museler à bon compte, et au profit d'un essai de dictature, la classe ouvrière et les défenseurs des libertés démocratiques.

Les petits bourgeois, la classe moyenne, les commerçants, n'aiment pas la casse. Ils glissent aisément vers les gens d'ordre, ou ceux qui veulent passer pour tels. L'attitude des Croix de Feu et de la Solidarité Française, qui détestent cordialement gendarmes et gardes mobiles, est caractéristique : avec la police pour écraser les ouvriers, ils poussent les ouvriers à ouvrir les hostilités ;

4° Tout en évitant les traquenards de cette sorte, la classe ouvrière devra tout de suite, lorsqu'elle en aura le pouvoir, museler la presse vendue et pourrie qui forge et colporte les fausses nouvelles et tente de séparer les ouvriers des militants en accusant ceux-ci des pires infamies ;

5° Comme cela fut fait à Brest, unanimement, constituer immédiatement le front populaire. Syndicalistes de toutes tendances, libertaires, inorganisés, socialistes, communistes, tous d'un même cœur, au coude à coude contre l'ennemi commun. Jamais on ne vit une telle unanimité à Brest, et jamais on ne sentit autant battre la volonté de reconstruire l'unité ouvrière sur tous les terrains. Reconnaissons avec joie qu'unitaires et communistes, rompant avec leurs méthodes d'antan, se fondirent dans la grande masse ardente et combative ;

6° Cependant regrettons, une fois de plus, que beaucoup de fonctionnaires n'aient pas compris qu'en ces jours de juillet et d'août, le sort des décrets-lois, qui les atteignaient eux aussi durement, se jouait dans la rue. La faute en est surtout au secrétaire de la section départementale des fonctionnaires qui, comme au 12 février 1934, se garda de se mêler aux ouvriers et continua à militer (!) à coups d'ordres du jour, et d'oïseux et fallacieux communiqués à la presse bourgeoise ! Les camarades fonctionnaires, qui ont lutté aux côtés des ouvriers, ont amplement amorcé le redressement de leur organisation syndicale et sauront faire le sort qu'ils méritent à ceux qui, dans leur tour d'ivoire, persistent dans le plus désuet des corporatismes.

UN TÉMOIN.

APPEL

La lutte continue à Brest. Le lion populaire est toujours prêt à la lutte. Actuellement, les ouvriers prennent à leur charge les veuves, les orphelins et les nombreux frais occasionnés par la répression. Le Comité de Défense centralise et répartit les sommes qui affluent de toutes parts.

Pas un ouvrier, pas un fonctionnaire ne refusera de faire le geste de solidarité et de défense qui s'impose.

Adresser les fonds tout de suite à Beler Henri, 6, rue Saint-Sauveur, Brest (Recouvrance). Compte courant : 23.668 Rennes.

Souscrivez, camarades, et faites souscrire autour de vous !

ENTRE NOUS

Encore un numéro où nous n'avons pu trouver place pour tout ! Il s'en fait même de beaucoup.

Nous avons néanmoins fait le possible pour publier tout ce qui touche aux très prochains congrès confédéraux. Nous continuerons dans le prochain numéro, juste à la veille des congrès.

Notre effort — l'effort de la « petite secte syndicale » dont parle dédaigneusement le grand homme Charles Laurent — se poursuit. A nos amis, en nous trouvant de nouveaux lecteurs, de nous aider à augmenter le nombre de nos pages.

LE SYNDICALISME EN DANGER !

Ce qu'en pensent les militants

E. Poussel (ancien secrétaire fédéral des Métaux unitaires) Je ne pense pas qu'il puisse y avoir un seul militant syndicaliste qui soit satisfait de la lutte menée actuellement contre les décrets-lois.

Au fait mène-t-on la lutte contre les décrets-lois ou pour un gouvernement de front populaire ?

La lutte, de la façon dont elle est menée, conduit à une impasse.

Certes, il y a eu la manifestation de l'Opéra, des meetings importants par le nombre et l'enthousiasme. Mais on ne pourra pas continuer longtemps sur cette route. Il faut un aboutissant. Le but serait la grève générale. Mais dans les sphères dirigeantes du syndicalisme la veut-on ? Il ne semble pas.

Dans le dernier meeting, pas une seule fois on n'a prononcé le mot. Par contre on demande la démission de Laval.

Si vraiment on voulait la grève générale, il faudrait systématiquement préparer les esprits à cette occasion et dans la presse ouvrière en particulier on devrait faire le travail nécessaire pour sa réussite.

La vérité c'est qu'on croit davantage à l'efficacité de l'action parlementaire qu'à celle du syndicalisme.

Je conviens que la responsabilité n'incombe pas entièrement aux militants syndicalistes, et que la classe ouvrière a sa part de responsabilité dans cet état de choses, et c'est aussi une des causes de la faiblesse de l'action entreprise contre les décrets-lois.



La question telle qu'elle est posée : « Le Cartel confédéré des services publics a publié un manifeste qui préconise, à l'inverse de la tactique jusqu'ici adoptée par les syndicats de fonctionnaires, l'action politique pour pousser au pouvoir une équipe gouvernementale » semblerait indiquer qu'une orientation nouvelle se fait jour dans le mouvement des fonctionnaires.

Je pense qu'il y a là une erreur et que le manifeste du Cartel justifie la continuité de la tactique du mouvement des fonctionnaires.

Le syndicalisme d'après-guerre des fonctionnaires, même quand il emploie le verbe révolutionnaire, se maintient essentiellement sur le terrain de l'action politique. Et ce n'est un secret pour personne que si le syndicat n'intervient pas directement dans les luttes électorales, les fonctionnaires sont la plupart du temps les meilleurs agents électoraux des candidats aux fonctions publiques.

Cependant, je ne voudrais pas qu'on croie que je conteste toute valeur à l'action parlementaire. Je pense que dans un pays comme la France, où existe une vieille tradition démocratique et parlementaire, le Parlement a son rôle à jouer. Mais ce que je conteste aux organisations syndicales, c'est le droit de se décharger de leur besogne de lutte pour en charger les hommes politiques et de croire que lorsqu'une équipe ministérielle en aura remplacé une autre la solution du problème sera trouvée.

La déviation, ou plutôt la tactique du Cartel dans

la lutte contre les décrets-lois, est aussi la conséquence de la politique de la C. G. T.

Pour corriger ce syndicalisme des fonctionnaires, il faudrait le lier davantage aux syndicats de l'industrie privée. Il aurait fallu marquer dès le début que la lutte contre les décrets-lois n'était pas la lutte des fonctionnaires, mais de tout le prolétariat.

Lors de l'enquête de 1933, je concluais ainsi : « Pour aider les fonctionnaires dans leur lutte et arriver à engager les ouvriers à les soutenir, le seul moyen pratique, c'est de travailler à faire comprendre aux uns et aux autres que leurs intérêts sont identiques et travailler à coordonner nos efforts. »

Les ouvriers doivent s'imprégner de cette idée que toucher aux traitements des fonctionnaires c'est, par répercussion, permettre par la suite de toucher aux leurs.

Les fonctionnaires doivent savoir qu'il ne peut y avoir un mouvement profond et puissant s'ils ne s'appuient pas sur le prolétariat industriel.

Ce n'est peut-être pas mauvais de rappeler cette formule qui, en la circonstance, prend toute sa valeur : « Classe contre classe ». Mais, actuellement, classe contre classe est remplacé par le front populaire. C'est la mode, mais la mode est passagère ; le front populaire c'est vague, tandis que classe contre classe est une formule concrète qui convient parfaitement aux syndicats. Et ainsi, par cette netteté, on éviterait bien des erreurs et des abdications.

Le syndicat, ne jouant plus le rôle primordial qui est le sien et s'en référant aux hommes politiques pour faire triompher leurs revendications, les congrès n'ont plus l'importance d'autrefois, d'où cette orientation nouvelle sans consultation des assemblées.

On change les directives et l'orientation du mouvement sans décisions régulières, mais, même lorsqu'un congrès a statué et que des décisions sont prises, on passe facilement outre, prétextant qu'une situation nouvelle est intervenue. La plupart du temps, les résolutions de congrès restent lettre morte. Par conséquent, qu'on change l'orientation sans congrès ou qu'on oublie les décisions prises, le résultat reste le même.

La conclusion qui s'impose pour mettre un terme à ces pratiques, c'est la réalisation de l'unité syndicale, et votre enquête, venant avant les congrès confédéraux, peut y contribuer.

IL Y A DEUX ANS...

« Les députés socialistes, posant la question sur le terrain politique, se sont efforcés d'obtenir l'adhésion des dirigeants syndicaux à la transaction issue des délibérations de la délégation des gauches.

« M. Charles Laurent et ses amis ont alors répondu à ces objections en estimant qu'ils n'avaient pas à se préoccuper de considérations politiques, mais à se placer simplement sur le terrain de la défense professionnelle. »

« LE MATIN » du 25 février 1933.

Trois communistes parisiens répondent à une mise en garde de « l'Humanité »

Une note de l'Humanité du 27 août mettait en garde les travailleurs et organisations contre les camarades Clair Roger, Fyot Raymond et Julien, exclus du Parti communiste. Cette note mettant en doute notre probité, il nous semble indispensable de rétablir les faits qui motivèrent notre exclusion.

A la conférence régionale de Paris du Parti communiste le 23 mars 1935, le 11^e rayon, après approbation du Comité de rayon et de son assemblée générale, présenta un rapport.

Quel en fut le contenu?

Tout en nous déclarant d'accord avec le Front Populaire, en tant que rassemblement de masses, nous marquions notre inquiétude, quant à ses perspectives révolutionnaires, en constatant :

- 1° L'absence d'un programme progressif;
- 2° L'échec de l'autodéfense de masse et la nécessité d'accélérer la formation de groupes par une campagne politique publique, sans tomber dans l'aventurisme ou dans des mots d'ordre prématurés;
- 3° L'abandon du travail anti dans l'armée, la grande faiblesse de la lutte contre les deux ans, etc...;
- 4° Nécessité de la réalisation de comités d'usines en vue du contrôle ouvrier;
- 5° Nécessité de donner à l'ensemble du Parti des « perspectives », dans ses conférences d'information, dans le but :

a) d'expliquer l'importance des tâches présentes par rapport à la solution révolutionnaire de la crise;

b) de développer ainsi la capacité politique du Parti et d'assurer une meilleure exécution des tâches.

Nous avons souligné à cette occasion combien la conférence précédente de Jacques Duclos était insuffisante, ce dernier s'étant borné à parler des tâches actuelles, sans montrer leur rattachement au but poursuivi, sinon en citant trois lignes de Karl Marx, ce qui ne saurait suffire à un marxiste.

En un mot, pas d'orientation précise dans des actes, vers une préparation politique, organique et technique, pour donner une issue révolutionnaire au mouvement créé par le Front Populaire.

Cette intervention, courte et peu développée, à une conférence régulière du Parti, sous forme de questionnaire, fut un acte d'honnêteté, une simple demande d'explications.

L'accueil fait à cette déclaration par la direction du Parti amena immédiatement les mesures suivantes :

Commission politique (qui fut en fait une commission de contrôle);

Nous fûmes relevés de toutes responsabilités au rayon;

Retrait de la candidature du camarade Clair aux élections;

Entrevues diverses, assemblée extraordinaire du rayon;

Puis enfin mise en demeure de fournir une déclaration politique dans le but d'empêcher toute intervention à la conférence de rayon de juin.

Cette déclaration n'étant qu'un prétexte, nous l'avons refusée et avons démissionné du Parti.

Démission refusée : exclusion pour jeter le discrédit moral nécessaire sur les militants en désaccord avec la direction du Parti.

Notre expérience était faite.

Entre temps, les déclarations de Staline, les clauses politiques du pacte franco-soviétique, l'abandon avoué du défaitisme révolutionnaire, l'élargissement du Front Populaire jusqu'à certaines personnalités du parti de feu Raymond Poincaré, etc., étaient choses concluantes.

D'accord avec les déclarations exposées par Clair à la conférence, au nom du rayon, notre camarade Fyot, signataire du manifeste de la Conférence contre l'union sacrée, fut exclu sans autres explications.

Tels sont les faits.

Autant d'exemples de la démocratie qui règne dans ce parti.

Nous restons fermement attachés à la défense de la Révolution d'Octobre par son élargissement; mais à aucun prix nous ne consentirons à subordonner le mouvement ouvrier à la diplomatie secrète et aux alliances militaires, fusent-elles franco-soviétiques.

La classe ouvrière n'est pas une masse de manœuvre pour des combinaisons de coulisse.

La lutte de classes s'est toujours menée au grand jour; elle continuera pendant la paix et, s'il le faut, pendant la guerre, malgré et contre tous ceux qui s'y opposeront.

Que la direction du Parti communiste se le tienne pour dit. L'expérience de la dernière guerre n'est pas encore perdue pour la classe ouvrière.

Roger CLAIR, ancien secrétaire du 11^e rayon. — Raymond FYOT, ex-membre du Comité de rayon. — JULIEN, ex-membre du Comité de rayon.

P.-S. — Le camarade Maudhuison (ex-membre du Comité de rayon), démissionnaire en décembre, se solidarise entièrement avec les camarades exclus.

Certains militants de la vieille C.G.T. ont l'habitude de se confondre avec la Société des Nations.

On m'a assuré qu'au dernier congrès de la C.G.T. un militant, qui n'a pas le défaut de pécher par excès de modestie, avait déclaré : « Il faut choisir entre ma présence à Genève ou la guerre ».

Pas plus! Pas moins!

Qu'un congrès ouvrier se soit révélé capable d'accueillir passivement une telle énormité, cela donne une idée de sa bonne volonté et révèle que l'esprit critique de la classe ouvrière organisée a beaucoup perdu de sa vigueur.

LÉON DIGAT

(Pour l'unité syndicale, p. 81.)

Le congrès de l'U.D. de la Marne

Le congrès de l'Union départementale de la Marne, commencé le 7 juillet à la salle des fêtes de Châlons-sur-Marne s'est terminé à Reims le 21 juillet, après une comédie évidemment bien jouée !

Ce congrès rappelle en tous points les derniers congrès que nous avons vécus dans la C.G.T.U. Falsification des votes, escroquerie de mandats de syndicats, etc., rien n'y manque !

Voilà où en arrivent certains membres d'une direction d'U. D. dont la politique syndicale est réprouvée par la majorité des syndicats.

Le congrès

Le congrès s'ouvre à 9 heures du matin sous la présidence du camarade Galantus, délégué de la C.G.T. qui s'acquittera de sa tâche à la satisfaction générale, contrairement à Belin qui, l'année dernière, dressa une bonne partie du congrès contre lui (voir R. P. 15-7-1934).

La discussion s'ouvre sur le rapport moral, plusieurs délégués interviennent pour critiquer la gestion de l'U. D., mais on sent dans ces interventions que ce n'est pas tant la gestion de l'U. D. qui est attaquée, qu'au travers de l'U. D. c'est la politique générale de la C.G.T. qui est visée, notamment lors de l'intervention du camarade Pelletier, secrétaire du syndicat des instituteurs qui vient déclarer que son syndicat s'abstiendra sur le rapport moral. Ne pouvant voter pour, il ne voudrait pas que le vote de son syndicat puisse être interprété comme un vote de méfiance envers Docq, secrétaire de l'U.D., ce qui fera dire un peu plus tard à celui-ci que Pelletier lui a passé de la pommade pour mieux le poignarder.

Le vote annoncé par Minot, délégué à la propagande de l'U.D. par la Fédération du Bâtiment, donne les résultats suivants :

Pour : 48 voix, contre : 16 voix, abstentions : 11 voix.

Ce vote, complètement faux, fut rectifié depuis. Ensuite vient en discussion la *Marne Ouvrière*, journal de l'U. D. Denis (cheminot de Châlons) demande que soit instituée une tribune libre où chaque militant puisse exposer son point de vue. Docq critique vivement cette prétention et demande au congrès de repousser la proposition de Denis.

Au début de la séance de l'après-midi, une délégation de l'U. D. unitaire demandant l'unification des deux unions est entendue; on lui répondra plus tard, lors de la discussion sur l'unité.

L'ordre du jour appelle la propagande. Rien de grave les jeunesse syndicalistes ça passe, l'attention des délégués est ailleurs, sur la question qui vient.

L'unité syndicale

La discussion est chaude, plusieurs syndicats déposent des motions, le délégué de la C.G.T. trouve le moment opportun pour placer son discours et en fin de compte, restent en présence deux motions, celle de l'U. D. qui comme de juste fait confiance à la C.G.T., et celle des services publics présentée par les communaux de Reims; le vote donne, paraît-il, 37 voix pour l'U. D. et 38 pour les services publics, moi j'ai compté 36 et 39, mais il paraît que ce vote est, lui aussi, rectifié.

A ce moment commence la comédie ! On doit procéder au renouvellement de la C. E. de l'U. D. et il est 18 h. 25, notre train est à 18 h. 45 et nous apprenons que Docq est démissionnaire !

Bernard, secrétaire de la Fédération, supplie Docq de retirer sa démission.

Rien à faire.

Je propose au congrès de voter par correspondance. Ça a l'air d'être accepté, j'en profite pour me sauver avec bon nombre de copains et le lendemain nous apprenons que la C. E. est désignée ? Ça, par exemple, c'est un comble !

Les à-côtés du congrès

Donc le congrès se termine sur ce vote à l'esbrouffe, mais, dans la hâte, on ne s'est même pas aperçu qu'il n'y avait que six membres de nommés au lieu de sept à la C. E. Bref, cela ne peut aller et Docq est toujours démissionnaire.

On convoque donc la C. A. le dimanche 21 juillet et on forme définitivement la C. E. en y adjoignant Nicolas des P.T.T. ouvriers, celui qui fit voter le syndicat des P.T.T. agents avec deux voix alors qu'il n'en avait pas le mandat. Docq évidemment termine sa comédie et reste secrétaire de l'U. D. Tout cela est antistatutaire, mais il est préférable qu'il en soit ainsi; comme ça, la réélection a eu lieu à l'unanimité, devant le congrès on n'aurait jamais obtenu un résultat pareil.

Et maintenant, pour terminer, j'accuse Minot d'avoir volontairement falsifié le vote sur le rapport moral, il est impossible de se tromper d'un nombre de voix aussi important que celui que j'ai pu relever, et qui est peut-être encore incomplet, dont voici les chiffres. Contre : 19 voix, soit 3 voix de plus que le vote officiel; abstentions : 15, soit 4 voix de différence, ce qui porte le total des opposants et abstentionnistes à 34 au lieu de 27.

J'accuse également Nicolas, membre de la C.E. d'avoir voté pour le syndicat des P.T.T. Agents de Reims, alors qu'il n'en a été jamais mandaté. Je l'accuse en outre d'avoir fait voter ce syndicat dans un sens qui n'était pas du tout en rapport avec l'orientation de ce syndicat.

Pour ces raisons, je demande qu'une commission d'enquête soit nommée et que des sanctions énergiques soient prises pour empêcher le renouvellement de telles manœuvres.

R. COCHINARD,
délégué du Syndicat des Boulangers.

Dans notre même collection que le *Précis de Géographie économique* d'HORRABIN, un second volume

paraîtra en octobre

Ce sera :

L'économie capitaliste

PRINCIPES D'ÉCONOMIE POLITIQUE

par R. LOUZON

Nouvelle édition de l'ouvrage paru en 1925 à la *Librairie du Travail*, mais largement complétée et sensiblement modifiée

PRIX DE SOUSCRIPTION
VALABLE SEULEMENT
JUSQU'AU 15 OCTOBRE
10 francs franco

Adresser dès maintenant les commandes ainsi que leur montant à la *Révolution Proletarienne*, 54, rue du Château-d'Eau. Chèques postaux : 734-99 Paris.

Vous ne connaissiez pas

la Révolution prolétarienne

REVUE BIMENSUELLE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

« L'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes. »

Lisez les **numéros de propagande** que nous vous envoyons gratuitement.

Nous sommes des syndicalistes révolutionnaires, et nous voulons la **RENAISSANCE DU SYNDICALISME** d'action et d'indépendance qui faisait, avant la guerre, la force de la C.G.T.

Nous voulons l'**UNITÉ SYNDICALE**, indispensable contre le fascisme et contre la guerre.

Si notre mouvement ne vous intéresse pas, écrivez-nous d'arrêter nos envois.

S'il vous intéresse, **abonnez-vous sans tarder !**

(Conditions d'abonnement d'autre part).

**Ni parlementarisme, ni fascisme,
Tout le Pouvoir aux Travailleurs !
Tout le Pouvoir au Syndicat !**

A lire :

HENRY POULAILLE

LE PAIN QUOTIDIEN

(1903-1906)

Un volume : **15 FRANCS** (Grasset)



Les Damnés de la Terre

(1906-1910)

Un volume : **18 FRANCS** (Grasset)

RAPPEL : Ils étaient quatre. — Ames neuves. — L'Enfantement de la Paix. — Charlie Chaplin. — Le Train fou. — Nouvel Age littéraire.

A PARAITRE : Le Feu sacré (1911-1915).

Les éditions de la « Fenêtre Ouverte »

36, Rue Ernest-Renan, Issy-les-Moulineaux (Seine)

Roger DENUX

LE MAGISTER

ROMAN

15 francs

Régis MESSAC

QUINZINZILI

ROMAN DE L'HYPERMONDE

12 francs — Rappel : A Bas le Latin 5 francs

L. DIGAT

Pour l'Unité Syndicale

Une brochure de 120 pages, éditée par le Syndicat national des Agents des P.T.T., 211, rue Lafayette, Paris-10^e.

Magdeleine PAZ

**La Défense de la Pensée
et le Congrès International des Ecrivains**

(L'AFFAIRE VICTOR SERGE)

Une brochure : 1 FRANC. En vente à la R.P.

VIENT DE PARAÎTRE

ROSA LUXEMBOURG

L'ACCUMULATION DU CAPITAL

CONTRIBUTION A L'EXPLICATION
ÉCONOMIQUE DE L'IMPÉRIALISME

TRADUCTION ET PRÉFACE DE MARCEL OLLIVIER

TOME I — 1 volume : 12 francs

ÉDITIONS DE LA LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 17, RUE DE SAMBRE-ET-MEUSE, PARIS-X^e
Chèques postaux PARIS 43-08

SUR LA GUERRE DE 1914

JEAN PONS

Agrégé de l'Université
professeur d'histoire au lycée de Rabat

Les Origines de la Guerre mondiale

Essai de synthèse sur les relations
internationales de 1871 à 1914, avec photographies
cartes, et un dessin de Duvignaud

Un volume : 15 francs

ÉDITIONS MONCHO, rue de la Mamounia
Rabat (Maroc)



FÉLICIEN CHALLAYE

Les Responsabilités russes et françaises

Une brochure : 1 franc

En vente chez l'auteur : 55, rue Lamarck,
Paris-18^e. Chèques postaux Paris 1.283-74.

ÉDITIONS DE LA JEUNESSE

Pour les petits:

- La petite Princesse de l'Eau*, par Th. ROTHMAN (adaptation de F. COMBOT), 2 br. à 1 fr. l'une ou 1 vol. broché... 2 »
- Margot (histoire véridique d'une pie apprivoisée)*, par l'école publique de filles de St-Montant (Ardèche), 1 br... 1 »
- Enfance (Les champs, les bois, la carrière)*, par Louis PRANEUF (ill. de Pierre Rossi), 2 br. à 1 fr. l'une ou 1 vol. br... 2 »
- Tony l'assisté*, par C. FREINET (ill. de P. Rossi), 2 br. à 1 fr. l'une ou 1 vol. br. 2 »
- Au pays des nains et des fées*, par HÉNENSAL (ill. de P. Rossi), 2 br., l'une... 1 »
- Les trois souhaits de Babette*, par Fanny CLAR (ill. de R. DILIGENT), 1 br... 1 »
- Le petit chien gris, le rosier*, contes de Hermynia ZÜR MULHEN, ill. par P. Rossi (trad. de Paul GEORGE), 1 br... 1 »
- Contes illustrés, 1 vol. comprenant Au pays des nains et des fées, Les trois souhaits de Babette, Le petit chien gris et le rosier*, 1 vol. br... 3 »
- Tom le Ramoneur*, adapté de Ch. KINGSLEY par Elsie MASSON (ill. de P. Rossi), 1 vol. br... 2 50
- Nanon, Nanette*, par Marianne RAUZE (ill. de P. Rossi), 2 br. à 1 fr. l'une ou 1 vol. br... 2 »
- Les vacances de quatre enfants*, école de Corbelin (Isère) (ill. d'élèves), 1 br. 1 »
- Histoires toutes simples*, école de Ste-Marguerite (Htes-Alpes) (ill. d'élèves), 1 br. 1 »
- Les aventures de Munchhausen*, trad. de l'allemand par Lucien ROTH (ill. de E. GIBERT), 2 br. à 1 fr. l'une ou 1 vol. br. 2 »
- Le merveilleux voyage de Nils Holgersson*, par Selma LAGERLOFF. Extraits choisis par Jenny RAUZIER (ill. de P. Rossi), 2 br. à 1 fr. l'une ou 1 vol. 2 »

Librairie de L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE, 26, rue du Temple
à Saumur — Chèques postaux : 8126, Nantes